

GRAND DÉBAT NATIONAL
ST-CYR-SUR-MER
DEBAT DU VENDREDI 8 FÉVRIER 2019

Ouverture du débat à 18 heures 08.

M. D'ALLART.- Bonsoir à tous et bienvenue dans cette salle de la Falquette. Juste un petit mot d'ouverture de la part de M. le Maire qui m'a demandé de vous souhaiter la bienvenue. J'en vois certains qui se demandent pourquoi je dis cela. C'est la Ville qui a souhaité prendre l'initiative d'organiser quatre réunions du Grand Débat, dans l'optique que chaque citoyen puisse librement s'exprimer. La ligne directrice est vraiment d'assurer la neutralité la plus parfaite de ce Grand Débat.

M. le Maire ne sera pas là ce soir. Il m'a simplement demandé de vous souhaiter la bienvenue. Ensuite, toujours dans une optique de neutralité, il a demandé à des membres de la société civile d'animer ce débat. À cette occasion, je remercie Delphine qui a accepté ce rôle et qui se présentera bien évidemment à vous après. La ligne directrice est également que ce débat soit constructif. De ce fait, sachez que l'ensemble des contributions de ce soir, c'est-à-dire toutes vos questions, vos interrogations et, pourquoi pas, vos solutions, seront prises en note et que l'intégralité de la contribution sera envoyée à la mission Grand Débat, à Paris.

A priori, j'ai tout dit. Je voulais être court et je pense l'avoir été. Je passe maintenant la parole à Delphine.

Une intervenante.- S'il vous plaît, je voudrais savoir si, ce soir, ce sera seulement sur l'écologie.

M. D'ALLART.- Nous allons tout de suite prendre le pli. Pour que le sténotypiste puisse correctement faire son travail et pour respecter les temps de parole entre vous, j'encourage toutes les personnes qui souhaitent prendre la parole à prendre un micro. Je crois qu'il y en a trois et Anne-Marie s'est proposé de vous les faire passer. Je vous écoute.

L'intervenante.- Je voulais savoir si, ce soir, nous allons essentiellement discuter sur l'écologie. Certes, c'est important, mais il y a également beaucoup d'autres choses.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est essentiellement sur l'écologie, effectivement, mais vous verrez qu'il y a, à un moment donné, une question qui fait le lien entre l'écologie et la fiscalité.

L'intervenante.- Oui, mais comme tout, je dirais.

Mme PIRE-LECHALARD.- Bien sûr, mais là..

L'intervenante.- Vous auriez pu annoncer les questions abordées au départ.

Mme PIRE-LECHALARD.- Il a été indiqué ces jours-ci que c'était sur l'écologie.

L'intervenante.- Je ne l'ai pas vu.

Mme PIRE-LECHALARD.- Il y aura ensuite un débat tous les 15 jours.

L'intervenante.- Autant pour moi, je ne l'ai pas vu. Je m'en excuse.

Mme PIRE-LECHALARD.- Aujourd'hui, c'est la fiscalité écologique et cela a d'ailleurs été le point de départ de ce débat. À mon avis, il va y avoir de quoi dire. Merci pour la question.

Bonjour, je vais me présenter à vous. Je suis Delphine Piré-Lechalard, de mon nom d'épouse. Je suis ici en tant qu'animatrice de ce Grand Débat et je suis Maître de conférences à l'université de Toulon.

Intervention.- Dans quelle discipline ?

Mme PIRE-LECHALARD.- En management. J'ai d'ailleurs des collègues ici présents qui sont dans d'autres disciplines. J'ai accepté d'animer ce Grand Débat, parce que je trouve qu'il est important, pour une fois, de donner la parole à tout le monde. C'est ce que je vais faire. Je ne donnerai aucunement mon opinion. Je ne ferai que poser des questions que je veux ouvertes, parce que certaines sont fermées. Je vais donc volontairement les ouvrir pour que l'on puisse débattre. Si vous souhaitez parler d'autres sujets qui sont en lien avec l'écologie, comme la fiscalité dont Madame parlait tout à l'heure, on pourra le faire, puisque je vais ouvrir le débat. Il n'y a donc aucun souci.

La seule chose que je vous demande, puisque l'on va passer des micros, c'est simplement de vous présenter, au moins par votre prénom, de façon que ce soit un peu plus convivial entre nous.

Je vais commencer en posant les questions qu'il y a sur le questionnaire, mais comme je vous l'ai dit, mon rôle va être de les ouvrir. On va commencer par la première question, si vous le voulez bien. D'ailleurs, y a-t-il des questions par rapport au fonctionnement ?

Une intervenante.- Ce questionnaire est-il lié au Grand Débat National ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, c'est le questionnaire qui est sur le site Internet du Grand Débat National. Comme je vous l'ai dit, la seule chose, c'est que je vais l'ouvrir en questions ouvertes.

Première question : « *Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ?* ».

Vous avez ensuite des propositions : la pollution de l'air, les dérèglements climatiques (crue, inondation, sécheresse, etc.), l'érosion du littoral, la biodiversité et la disparition de certaines espèces, et autres.

Je répète la question : quel est selon vous l'un des problèmes les plus importants - parce que pour moi, il n'y a pas qu'un seul problème important - qu'il faut actuellement résoudre ? Je vais noter toutes vos idées sur ce paperboard. Nous les mettrons ensuite sur le site Internet du Grand Débat pour qu'elles soient remontées au niveau national. Je vous laisse la parole. Qui veut bien commencer ?

Intervention.- Ce questionnaire vous sera-t-il remis après le débat, afin de vous permettre d'en faire la synthèse ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Il y a quelqu'un qui va tout noter de ce que l'on est en train de dire ce soir.

Intervention.- On ne vous le remettra donc pas ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Vous pouvez bien évidemment me le remettre en plus. Après, comme je vous l'ai dit, il y aura une synthèse de faite par un sténotypiste qui va tout noter de la discussion que nous aurons eue. Comme cela, quoi qu'il arrive, toutes vos idées seront prises en compte. Qui se lance pour répondre à la première question ? Quel est l'un des problèmes les plus importants ?

Intervention.- Pourquoi devons-nous hiérarchiser ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Justement, pour moi, il n'y a pas de hiérarchie, on est d'accord, sauf que, derrière, pour répondre à la question suivante, c'est-à-dire « *Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?* »... Mon problème, c'est que je ne peux pas vous demander d'énoncer plusieurs problèmes ou alors, on débat sur toutes les solutions, pour tous les problèmes. Si vous avez toute la nuit, pourquoi pas, mais je pense qu'il faut néanmoins cadrer quelque peu.

Christian PELLICANI.- Bonjour. Je suis Christian Pellicani, Président d'une association qui s'appelle « Le Mouvement national de Lutte pour l'Environnement, réseau

Homme & Nature ». Vous avez dit d'entrée que vous n'orienterez pas les questions, mais d'entrée, vous avez dit qu'il faudrait peut-être élargir la première question.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, je ne l'oriente pas, je l'élargis.

Christian PELLICANI.- Je vais également l'élargir. Je pense que le questionnaire est très orienté, en essayant de reporter les responsabilités sur le citoyen, et ne pose pas les questions sociales. À la question n° 2, « *Que faudrait-il faire ?* », je dirais qu'il faut, par exemple, changer les modes de production et de consommation, mais cela ne peut pas se faire que par l'individu. Il faudrait que le système économique change. À aucun moment dans le questionnaire n'est posée la question du modèle économique qui est lié à un modèle de société. Je pense qu'il faudrait peut-être aborder les sujets plus globalement.

Mme PIRE-LECHALARD.- Il y a une question un peu plus loin qui dit : « *Qui doit prendre en charge l'écologie ?* ». Là, je pense que l'on pourra justement élargir, comme vous le dites, puisqu'ils y mettent les entreprises, l'État, les personnes et individus, etc. Je pense que l'on pourra y revenir à ce moment-là et l'ouvrir. Là, la première question, c'est : « *Quel est pour vous le problème le plus important ?* ». Je vais noter ce que vous avez dit, c'est-à-dire prendre en compte le système économique.

Christian PELLICANI.- Non, pas le prendre en compte, le changer.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, le prendre en compte pour le changer.

Intervention.- Contrairement à ce que j'entends actuellement, je trouve que les questions sont ouvertes. Elles sont très ouvertes, puisque l'on peut dire ce que l'on veut. À partir du moment où l'on me demande d'apporter des réponses à ce problème... « *Changer le système économique* », c'est évident, tout en réfléchissant sur les risques de tout bouleverser, mais pour moi, le plus important, c'est la pédagogie. Il faut que cette pédagogie soit beaucoup plus forte et qu'elle soit faite par des experts, et non pas par des politiques, sur les enjeux de ce problème. On a des enjeux très importants sur ces enjeux climatiques et, comme on entend tout et son contraire, je pense qu'il serait important d'entendre les experts de ce domaine. Il ne faut pas qu'il y ait des problèmes politiques derrière, on s'en fiche de cela. La planète se fiche de savoir si Trump est pour ou pas.

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord. J'ai noté « *Pédagogie sur les enjeux et Experts* ».

Intervention.- J'ai une question sur le niveau des réponses, parce que s'il s'agit du niveau du monde, il y aura quelque chose qui paraîtra important, mais si, par exemple, on se place du côté de Saint-Cyr, la question de l'érosion du littoral va devenir extrêmement importante. Ce genre de questionnaire ne situe pas le niveau du débat. Si on doit se préoccuper de ce qui se passe autour de nous... « *La pureté de l'air* », on s'en fiche à Saint-Cyr, puisqu'il est pur (je provoque volontairement). En revanche, que je ne puisse pas aller à pied à Port d'Alon, cela m'ennuie.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je comprends. Pour rebondir sur votre question, sans dire mon avis, je pense qu'en choisissant le problème le plus important on va se focaliser sur ce qui concerne notre territoire. Je note donc le « *niveau d'intervention* ».

Jean-Charles.- La première question est difficile, parce que l'on veut y englober toutes les réponses à la fois. Je pense qu'il faut essayer de se maintenir aux questions telles qu'elles sont précisées, sinon on ne va pas s'en sortir. Si vous avez lu l'ensemble du dossier sur le Grand Débat, vous avez pu constater que les quatre dossiers successifs permettent de couvrir, sinon 100 %, tout au moins 99 % des questions qui peuvent se poser.

Pour en revenir à la première question, j'ai coché « la pollution de l'air », parce que c'est à mon avis le problème le plus important, dans la mesure où la pollution de l'air provoque la plupart des autres dérèglements, y compris, par exemple, l'érosion du littoral. C'est parce qu'il y a du réchauffement, etc., qu'il y a des mers qui sont plus tempétueuses et qui érodent plus le littoral, etc. Pour moi, la pollution de l'air, c'est un pourcentage très élevé des causes des ennuis que l'on trouve actuellement. J'ai des réponses à la deuxième question. Je les garde ou les souhaitez-vous maintenant ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Je vais d'abord voir si d'autres personnes ont d'autres idées sur ce « problème le plus important ».

Philippe.- Sur la protection de l'environnement, je pense aux déchets, parce que notre société produit beaucoup de déchets. Pourquoi y a-t-il autant de déchets ? Après, qu'en est-il du traitement de ces déchets ? Ici, sur Saint-Cyr, et sur la Communauté de communes, on a eu des soucis avec l'organisation des déchetteries. Lorsque l'on va à la déchetterie, on voit beaucoup de choses qui sont produites et jetées, alors qu'elles ne devraient pas l'être. Il y a une chose sur laquelle le Gouvernement et les autorités pourraient travailler : l'obsolescence programmée. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de produits qui sont

condamnés d'avance à tomber en panne et, après, on retrouve tout cela en déchetterie. Il faudrait également savoir où passe tout ce qui arrive à la déchetterie de Saint-Cyr, parce qu'il y a là aussi des dossiers qui sont assez lourds. On ne nous dit peut-être pas tout. Encore une fois, je pense que nous produisons beaucoup trop par rapport à nos besoins et, après, on ne sait plus quoi en faire.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Nadège.- Pour aller dans le même sens que Monsieur et élargir un peu, il y a le parcours des déchets au niveau de Saint-Cyr, mais également au niveau de la France et du monde, parce qu'il y a beaucoup d'histoires, et pas que sur Saint-Cyr. On sait que beaucoup de déchets partaient en Chine, mais comme la Chine n'en veut plus, parce qu'elle en produit beaucoup, ils partent maintenant en Thaïlande. On voit beaucoup de choses, comme les plastiques qui partent dans les océans, etc. Aujourd'hui, beaucoup d'oiseaux en mangent et on sait que c'est très mauvais pour eux. Il y a donc les déchets que nous produisons, mais il y a également ceux que produisent les industriels : pourquoi tant d'emballages ? Par exemple, les madeleines sont emballées par unité dans des paquets, de paquets, de paquets. Il y a nous, en tant que consommateurs, mais il y a également les industriels. Après, est-ce que ce sont les consommateurs qui doivent arrêter d'acheter ces produits pour que, du coup, les industriels ne les fabriquent plus ou faut-il directement l'imposer aux industriels ?

L'État vient de sortir un rapport : McDo, etc., produisent en une journée plus de déchets que nous en une année, et ne trient pas. Il pourrait y avoir une obligation de tri, mais un tri efficace, et non pas simplement un enfouissement.

Mme PIRE-LECHALARD.- J'ai noté « *Consommateurs et Industries* ».

Une intervenante.- Je pense que le problème, c'est qu'il y a une augmentation de la population mondiale. On ne représente que 1 % de tout... Après, il y a aussi l'ultralibéralisme, parce que l'on ne peut pas essentiellement se concentrer sur Saint-Cyr. C'est un ensemble. Après, il y a tellement d'organismes qui disent tout et son contraire. Tout cela est à revoir.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note « *Ultralibéralisme* ».

L'intervenante.- Voilà, et augmentation de la population mondiale.

Mme PIRE-LECHALARD.- J'ai marqué « *population mondiale* ».

L'intervenante.- Et, en conséquence, l'épuisement de la planète.

Mme PIRE-LECHALARD.- « *Épuisement des ressources* », d'accord.

Béatrice.- Ce débat donne aujourd'hui la possibilité à un grand nombre de citoyens de se sensibiliser à différents problèmes. Je pense que l'on peut changer tout ce que l'on veut, mais selon moi, la transition écologique ne peut fonctionner que si les comportements changent. Vous pouvez mettre en place tout ce que vous voulez, mais si les individus ne changent pas dans leur comportement, cela ne fonctionnera pas.

Je reviens sur la première question qui a été posée, c'est-à-dire celle de la pédagogie. Je pense que c'est très important, parce que les jeunes d'aujourd'hui doivent être encore plus sensibilisés qu'ils ne le sont pour que leurs parents suivent le mouvement et puissent mettre en place des choses. Il faut que cela change au niveau de l'individu et qu'il y ait une prise de conscience. C'est bien joli de dire que ce n'est pas bien, mais aujourd'hui, il faut que chacun mette sa pierre à l'édifice. Merci.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Hugues.- L'écologie, c'est bien, il faut en parler, mais je vais vous dire ce que j'en pense. On commence à parler de Saint-Cyr et ensuite on s'élève au niveau mondial, mais « *Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important ?* » : c'est l'être humain. C'est ce que je pense. Arrêtons d'être hypocrites. C'est bien de se battre, mais « *Que faudrait-il faire pour apporter des réponses à ce problème ?* » : supprimer l'être humain. Nous n'aurions jamais dû exister.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est radical.

Hugues.- Les COP, les COP, les COP, c'est un problème mondial, avec le partage de la terre incessant, c'est de l'hypocrisie et nous en sommes tous conscients. Je n'ai pas vraiment répondu à la question qui, pour moi, est beaucoup plus large que ce dont on parle. En revanche, j'ai une autre question à poser..

Mme PIRE-LECHALARD.- Je marque « *Supprimer l'être humain* », sommes-nous d'accord ?

Hugues.- On sait tous que l'on va dans le mur. C'est triste. J'ai une question à poser : j'ai répondu au Grand Débat sur Internet et j'ai vu que 25 000 personnes y avaient également répondu.

Intervention.- 700 000 personnes.

Hugues.- Enormément de personnes ont fait des propositions, d'où ma question : est-ce que tout ce que vous marquez ici va être pris en considération ou est-ce que seules les petites cases le seront ? Les petites cases, c'est facile. On les passe ensuite dans une machine et on en ressort des statistiques. Là, on peut mettre des milliers de phraséologies possibles et, honnêtement...

Mme PIRE-LECHALARD.- Je ne peux malheureusement pas vous répondre, puisque je ne suis que l'animatrice. Je ne sais donc pas ce qui va se passer après. On espère, comme vous venez de le dire, que ce sera pris en compte et que l'on ne fait pas tout cela pour qu'au final il ne se passe rien. On est d'accord, mais je ne peux pas vous en dire plus.

Hugues.- C'est l'espoir qu'il se passe quelque chose après.

Mme PIRE-LECHALARD.- On est d'accord et c'est pour cela que j'ai accepté d'animer ce débat. On est d'accord. Sinon, je n'animerais pas. N'hésitez donc pas, on est là pour cela.

Jean-Pierre.- Pour la question n°1, je voudrais insister sur ce qu'a dit une personne tout à l'heure : le point important, même à Saint-Cyr, c'est la pollution de l'air. Je pense que, ce soir, beaucoup de personnes sont venues en voiture. Vous savez qu'en une année, sur 1 km de l'avenue du Maréchal Juin, ce sont des milliers de voitures qui passent et qui rejettent, a minima, 40 tonnes de CO2. Avec cela, on ne peut pas dire que la pollution de l'air est quelque chose de secondaire. Faites 1 km sur l'avenue du Maréchal Juin et vous verrez que l'air est « très pur » à Saint-Cyr. Ce n'est pas possible. La pollution de l'air est un point sur lequel il faut vraiment lutter, sachant que cela génère -comme on l'a dit tout à l'heure- tous les effets secondaires qui sont listés sur la question n°1.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je l'ai noté. Quelle solution proposez-vous ?

Jean-Pierre.- C'est la question n°2.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, mais autant la faire.

Jean-Pierre.- Pour commencer, je pense que l'on peut augmenter le malus auto sur les voitures neuves. En plus, cela répondra à la question fiscale. Les véhicules qui polluent extrêmement ne payent que 10 000 € de malus. Or, quelqu'un qui peut se payer un véhicule à plus de 100 000 € peut également payer beaucoup plus de malus. De ce fait, doublons les malus. Un autre point concernant la fiscalité : la taxe sur les véhicules d'occasion. Aujourd'hui, un véhicule d'occasion de plus de 14 CV ne paye que 300 €.

Doublons ou triplons cette taxe, au moins cela fera sortir tous ces véhicules...

Intervention.- Quadruplons.

Jean-Pierre.- Il n'y a pas de problème, les véhicules disparaîtront ainsi du parc.

Intervention.- Non.

Jean-Pierre.- Si. Après, comme on l'a dit tout à l'heure, il y a aussi la pédagogie.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je l'ai noté, merci.

Marie-Agnès.- Je pense aussi que les déchets sont un problème majeur actuel, mais par rapport aux questions posées, la pollution de l'air a effectivement des conséquences sur les autres items. Il y a, comme l'a dit Monsieur, la pollution des voitures, mais je crois qu'il y a aussi le fait de faire appliquer toutes les lois qui existent déjà. Il y a des choses qui sont en train de se faire par rapport aux ferrys, puisqu'à Marseille et à Toulon on a un problème de ferrys. On a récemment vu qu'il y avait des choses qui ressortaient sur Fos. Or, il y a des législations qui existent en France sur les émissions des usines. Il y a donc déjà à faire respecter tout ce qui concerne le contrôle de toutes les émissions. Les voitures en sont une partie, mais il y a aussi toute l'industrie, les avions et les ferrys. Là-dessus, il y a des choses qui sont en cours et qui ne se disaient pas il y a 5 ans. C'est déjà un bon signe.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note donc la « *pollution de l'air* » ?

Marie-Agnès.- Oui.

Martine.- Bonsoir. Le dernier point, c'est la biodiversité. On sait très bien que certaines multinationales (que je ne nommerai pas) sont en train de monopoliser le blé, le riz, etc. Ce sont elles qui disposent des graines. De ce fait, il ne va plus y avoir aucune diversité et le jour où il y aura un problème sur l'un des produits, que va-t-il se passer ? Il n'y aura plus de nourriture. Je trouve que c'est également très important.

Intervention.- Oui, la transition écologique passe par l'alimentation.

Nicolas.- Je souhaite revenir sur la pollution de l'air. Je le vois notamment à l'échelle de Saint-Cyr, parce que je trouve qu'il y a un problème d'aménagement urbain, puisque la priorité est systématiquement faite à la voiture. Ne serait-ce que pour se déplacer en vélo ou à pied dans Saint-Cyr, c'est compliqué, voire dangereux. Je l'ai expérimenté avec deux enfants en bas âge, mais maintenant, c'est fini. Il y a des endroits où l'on ne peut tout

simplement pas passer, parce que la chaussée est défoncée, parce que les trottoirs ne sont pas entretenus, parce qu'il y a des arbres en plein milieu, etc. Les handicapés doivent circuler sur la route. Avec mes enfants, je ne circule plus en vélo, parce que c'est trop dangereux.

Mme PIRE-LECHALARD.- Quelles sont les solutions ?

Nicolas.- Il faudrait commencer par un aménagement du territoire avant de vouloir taper dans le portefeuille des gens. La priorité est de nous laisser la possibilité de circuler autrement.

Christian PELLICANI.- Je tiens à mon nom, parce que, comme je ne suis pas de Saint-Cyr, je ne voudrais pas être « *noyé dans le poisson* ». Je donne acte que la pollution de l'air peut être un des éléments qui synthétisent beaucoup des maux qui nous touchent, mais à ce titre-là, sur la question n°2, « *les solutions* », je vais jeter un pavé dans la mare : on a tous vu le vent de révolte qui s'est levé il y a quelques semaines, il y a quelques mois, suite à une augmentation du prix des carburants et à une fiscalité punitive pour essayer d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux. On se trompe néanmoins de cible. Il y a peut-être une solution plus importante pour répondre aux attentes de Monsieur ou d'autres : faire la gratuité des transports et augmenter le nombre des transports collectifs.

Ce soir, je voulais venir au débat... Je suis du village d'à côté qui s'appelle Marseille et, le soir, il faut 1h30 pour en sortir. Si j'étais venu en train, tout à l'heure, je n'aurais pas pu rentrer. À Marseille, j'habite sur une colline qui s'appelle « Notre-Dame de La Garde », quartier dit privilégié, mais à partir de 20h j'ai un couvre-feu, je n'ai plus de bus. Or, si j'avais des transports collectifs abondants qui tendent vers la gratuité... La gratuité a néanmoins un coût. Qui peut la payer ? On l'a vu à Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône : 45 000 habitants ; l'agglomération est passée à 100 000 habitants et, avec le Versement Transport, ils ont mis tous les bus gratuits. La première année, il y a eu 55 % de fréquentation en plus. Là, je crois même qu'ils ont doublé le nombre de gens qui prennent les transports collectifs.

À un moment donné, si on veut apporter une réponse, il ne faut pas faire ce que fait la politique nationale en disant qu'il faut faire une transition énergétique, tout en coupant les moyens à la SNCF, en empêchant les Collectivités d'avoir des moyens financiers pour changer la réalité, etc. On a un double langage. On nous fait débattre sur des solutions, mais on fait le contraire de ce que l'on préconise. Il y a quand même un problème.

(Applaudissements)

Christian PELLICANI.- Je ne suis pas candidat, je vous le dis tout de suite.

José.- J'ai été, en son temps, prof à la fac d'informatique, et maintenant, je m'amuse un peu avec de jeunes étudiants. Nous avons eu une réunion, la semaine dernière, au sujet de l'exploitation des données. Je voulais juste apporter cette information. Il y a une très grosse réflexion qui est faite, parce qu'il existe des logiciels qui sont assez performants pour automatiquement synthétiser énormément de données et tous les pièges qu'il peut y avoir, parce que ce sont des synthèses quantitatives et qu'il faut faire des corrections qualitatives. Le problème que je vous demande de surveiller, c'est qu'il y a beaucoup d'entreprises privées qui sont sur le coup. Or, il faut défendre le service public, parce que je suis sûr qu'avec les étudiants de la fac de Luminy, de Toulon, etc., on pourrait faire le même travail qui va être facturé à un prix fou. C'est donc un *truc* à surveiller.

De toute façon, sachez-le, tout ce qui va être dit sera traité, au moins comme cela, si ce n'est pas autrement. Les grandes lignes de ce qui ressortira apparaîtront, le plus possible, de façon objective, avec des outils objectifs.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est certain et c'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter à parler, parce que oui, il y a quand même des points qui vont ressortir. Si c'est demandé et proposé par beaucoup de monde, je suppose que, malgré tout, on va le considérer.

Richard.- Je voudrais parler « Énergie », parce que toutes ces problématiques viennent aussi du fait que l'on est une civilisation du pétrole et que tout est fait à base de pétrole. On a parlé des déchets et tous ces déchets sont à base de pétrole. Il faut donc repenser la gestion de l'énergie et des matières premières. Aujourd'hui, par exemple, il y a eu la fiscalité par rapport à l'essence. On sait que ce n'est que le début et qu'à un moment donné, cela va coûter très cher.

Maintenant, concernant les solutions.. Les gens n'ont pas de solution. La « voiture électrique », c'est très bien, mais une petite Yaris électrique, c'est 25 000 €. Pour un artisan qui voudrait rouler avec une voiture qui ne pollue pas et qui ne soit pas diesel, il n'y a pas de solution. De la même façon, la France est principalement alimentée par le nucléaire et c'est une épée de Damoclès qui nous pèse au-dessus de la tête. Les centrales ont 40 ans et on ne sait pas quoi en faire. Au niveau des déchets..

Mme PIRE-LECHALARD.- Je marque donc qu'il n'y a pas de solution ?

Richard.- On est bloqué. On va être obligé de résoudre ce problème, mais ce sont des milliards et des milliards...

Mme PIRE-LECHALARD.- Ce que je voulais dire, c'est que, pour l'instant, vous trouvez qu'il n'y a pas de solution.

Richard.- Pour l'instant, on repousse le problème. Les centrales étaient prévues pour 30 ans, puis pour 40 ans, et maintenant, on dit pour 60 ans. Qu'allons-nous faire ? C'est pareil au niveau de l'eau. On a tendance à faire culpabiliser les citoyens et à leur dire : « Coupez l'eau du robinet, ce n'est pas bien, vous consommez trop d'eau ». D'accord, mais 92 % de l'eau qui est consommée en France, ce sont les agriculteurs et les industriels. Or, on ne leur met pas la pression, on ne les oblige pas à gérer l'énergie. Il en va de même pour la production de déchets. Les trois quarts, ce sont les industriels.

C'est pareil pour l'électricité. Ce sont majoritairement les industries qui consomment l'électricité. Les citoyens, très bien, bien sûr qu'il faut que chacun fasse sa part, mais à un moment donné, il faut aussi que ce soient les industriels et les grandes entreprises qui... En termes de fiscalité, quand on voit les écarts qu'il peut y avoir entre certains grands Groupes et...

Mme PIRE-LECHALARD.- Ce que vous voulez dire, c'est « pollueurs-payeurs » ? C'est « utilisateurs-payeurs » ?

Richard.- Oui, c'est un peu cela. Quand on pense qu'il n'y a pas de fiscalité sur le secteur aérien ou sur le fret, c'est assez incroyable. Quand on peut faire un Paris/Barcelone pour 40 €, il est certain que, dans ce cas, les gens ne vont pas prendre le train. Du coup, pour en finir avec l'énergie, j'appuie sur le coût des transports en commun, parce que c'est à la fois une vraie problématique et une vraie solution. Le réseau français est un peu mort. On a de grands axes, très bien, d'accord, mais sur les petits axes... On le voit ici, à Saint-Cyr, où certains trains ont été supprimés. On voit que la gare se ferme petit à petit, alors qu'il y a de plus en plus de gens qui arrivent dans la ville.

Je pense qu'il est temps de faire un effort conséquent. La SNCF va être privatisée, alors je ne suis pas sûr que l'on va dans le bon sens, mais il est temps de mettre le paquet sur les transports en commun.

Mme PIRE-LECHALARD.- De ce fait, on repousse encore le problème ?

Richard.- Je ne sais pas si on le repousse, mais en tout cas, on n'y répond pas.

Mme PIRE-LECHALARD. - On ne cherche pas de solutions ?

Richard. - Je pense que l'on a les solutions. C'est simplement que l'on ne veut pas les appliquer et que l'on continue à privilégier l'avantage de certains.

Une intervenante. - On ne « peut » pas ou on ne « veut » pas ?

Richard. - On ne veut pas.

L'intervenante. - On est d'accord.

Nadège. - Je rebondis sur les histoires d'aménagement et de transport. Déjà, ici, il n'y a pas de transport en commun. Si à Marseille, cela finit à 20h00, à Saint-Cyr, il y a zéro transport en commun. C'est compliqué, parce que cela pourrait résoudre l'utilisation des voitures. Cela soulève également un problème plus complexe, et notamment l'histoire de la fiscalité qui a fait bondir les gens et qui a montré la différence entre les grandes villes et les petites villes. Je travaille dans une grande ville et je trouve que c'est bien de voir la différence.

Pourquoi a-t-on dit que les Gilets Jaunes étaient surtout à Saint-Cyr, Bandol, etc. ? C'est parce que les personnes ont besoin de leur voiture, alors que dans une grande ville... À Paris, on n'a pas besoin d'une voiture, parce qu'il y a beaucoup de transports en commun. Il faudrait que nos dirigeants prennent conscience que ce qui peut être super pour Paris (jours pairs/impairs, etc.) n'est pas forcément adaptable à nos petites villes. Si l'on veut que ce soit adaptable, il nous faut des transports. On dit aujourd'hui qu'il faut moins prendre la voiture, etc., mais aujourd'hui, à Saint-Cyr, on nous supprime un arrêt de train, deux arrêts de train, etc. « Vous voulez prendre le premier TGV du matin ? », il faut aller le prendre à La Ciotat ou à Bandol et il faut prendre la voiture. C'est un peu en antinomie de dire « Mettons des transports communs » et...

Comme vous l'avez dit, sur Aubagne, les gens ont laissé la voiture, mais avant la gratuité, je pense qu'il faudrait déjà qu'il y ait des transports en commun.

Après, concernant l'électricité, je suis d'accord, ce n'est pas un miracle. Il y a quelques années, ceux qui travaillaient sur les voitures électriques disaient « C'est génial, cela remplace la pollution », d'accord, mais il faut effectivement produire l'électricité et les centrales, c'est compliqué. En revanche, je pense qu'il peut y avoir de petits gains rapides. Ce sont des petits gains, mais à l'échelle nationale et mondiale, ils peuvent devenir très importants : les enseignes et les bureaux allumés la nuit. Personnellement, cela me fait bondir, parce que toutes ces

choses ne servent à rien. Quand on finit tard et que l'on rentre, je vous assure qu'il y a plein de bureaux, aussi bien publics que privés, qui sont fermés et qui restent allumés tout la nuit. Je pense que si l'on éteignait tout cela, cela ferait déjà des économies substantielles d'électricité qui pourraient être utilisées à autre chose.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Hugo.- Bonsoir. Pour situer, je suis diplômé en droit de l'urbanisme et je pense qu'il faudrait que le cœur du débat se recentre sur la ville de Saint-Cyr. Je suis natif et citoyen de Saint-Cyr et je pense qu'il faudrait que le débat se concentre sur la biodiversité. Tout à l'heure, un Monsieur a dit que l'on ne pourrait bientôt plus aller au Port d'Alon à pied et c'est la vérité, puisqu'il y a une multitude de constructions qui se font à Saint-Cyr et qui ne respectent pas la biodiversité. Je me suis penché sur le problème du PLU et du PLUI qui ont été instaurés il n'y a pas très longtemps et je pense que là, la Mairie ne respecte pas les lois qui sont imposées par l'État. Il faut des villes denses, mais vertes, mais à l'heure d'aujourd'hui, si on se balade, on est tout le temps face à un mur.

Je pense qu'il faudrait donc redéfinir tous les zonages dans le PLU, en prenant la biodiversité en compte, parce que c'est un élément essentiel.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note « zonages dans le PLU ».

Hugues.- Je vais rebondir sur plusieurs choses qui ont été dites et, tout d'abord, sur la pédagogie. Il faut de la pédagogie au niveau des enfants, mais aussi de nous-mêmes, en tant qu'adultes, parce que l'on entend beaucoup de choses. Je vais également rebondir sur ce que vous avez dit à propos de l'énergie. Vous savez qu'il y a beaucoup d'éoliennes quand on va sur Toulouse. Alors, après, on est pour ou contre l'esthétique des éoliennes, mais savez-vous que dans une éolienne de 120 mètres de diamètre, il y a 4 tonnes de cuivre ? Or, le cuivre, il faut aller le chercher. Savez-vous qu'il y a du Néodyme ? Le Néodyme vient à 95 % de Chine. Savez-vous que les palmes sont faites en matériau composite ? Or, on ne sait pas le recycler. C'est un exemple, mais je peux vous en citer à la tonne et c'est d'ailleurs ce que je fais avec mes étudiants.

Vous avez parlé de la déchetterie et, effectivement, on ne sait pas trop ce qui se passe dans les déchetteries. Un million de matelas sont évacués par an et 800 000 sont enfouis. Le plastique ? On ne sait pas le recycler. Le seul plastique que l'on sait recycler, c'est celui des bouteilles d'eau, mais il faut savoir que lorsque l'on veut recycler une bouteille d'eau, on ne peut mettre

que, grosso modo, 20 % de plastique recyclé dans un plastique issu du pétrole. De ce fait, que faisons-nous ? Un paquet de gruyère est constitué de sept couches de plastique : un plastique qui sert d'emballage, un plastique anti UV, un plastique qui empêche l'humidité, un plastique de décoration/marketing, etc. Que faisons-nous ? Le recyclons-nous ou pas ? Non, on balance cela en Chine, mais depuis le 1^{er} janvier c'est fini, puisqu'ils ont fermé les frontières. Que faisons-nous ? En fait, je vais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur, il n'y a pas de solution idéale. Avec tout cela, il faut trouver le meilleur compromis par rapport à l'environnement dans lequel on est. On est sur une terre, elle est ronde et quand on part d'un point, on revient au même point. On tourne en rond. Quel que soit le domaine, on trouvera à chaque fois le pour et le contre. Il faut trouver un mixte.

Je ne suis pas pro nucléaire, mais si on prend une voiture hybride, c'est quand même « pro nucléaire », parce qu'il faut bien l'alimenter. En France, on fait la bascule sur les voitures hybrides à partir de 40 000 km, c'est-à-dire que le surcoût de la voiture est compensé à partir de 40 000 km. En Allemagne, c'est 80 000 km. C'est évident, puisqu'ils ont arrêté les centrales nucléaires et qu'ils sont repassés au charbon. En Chine, c'est 160 000 km, et si tous nos amis chinois se mettent à la voiture électrique, je ne vous dis pas ce que cela va donner au niveau de la pollution mondiale. Ils représentent un quart de la population mondiale et les centrales au charbon, il va falloir les remettre en route. De ce fait, que faisons-nous ? Les batteries au lithium, vous le savez comme moi, c'est une catastrophe en termes écologique. Il n'y a donc pas de solution parfaite. Il faut évoluer et agir au mieux.

Chacun agit par rapport à ses convictions -et c'est normal- mais après, en termes de pédagogie... Moi, j'en fais, puisque je suis scientifique et professeur à l'université de Toulon. C'est mon domaine et je vais donc chercher dans ce domaine. Je ne vais pas chercher du côté social ou économique, parce que je ne le maîtrise pas. Je ne vais chercher que dans mon domaine. C'est comme cela que je me rends compte qu'entre ce que l'on entend dans les médias et dans les politiques et ce que je vois dans mes recherches avec mes étudiants, il y a tout un monde. En revanche, je ne m'aventure pas sur des domaines que je ne connais pas.

Mme PIRE-LECHALARD. - Il faudrait une pédagogie sur quoi ?

Hugues. - J'ai des enfants qui sont grands maintenant, mais j'ai vu ce qui se passait au lycée. Certes, il y a de la pédagogie, mais elle est très orientée sur les éoliennes, les panneaux solaires, etc., c'est-à-dire sur les

trucs catastrophiques. Par exemple, savez-vous qu'en France on a des centaines de barrages qui sont en train de tomber en désuétude et que certains menacent de lâcher ? En fait, on ne les entretient pas, parce que ce n'est que de l'entretien et que cela ne va pas générer des emplois comme le font les éoliennes ou les panneaux solaires. En plus, on est en train de les privatiser. Le Grand Débat, c'est bien, mais j'avoue que...

(Applaudissements)

Intervention.- Vous dites donc qu'il faut trouver des compromis ?

Hugues.- Oui, il faut trouver des compromis. Après, chacun a ses convictions et certains vont pouvoir aller un peu plus sur certaines choses et un peu moins sur d'autres, mais quoi qu'il en soit, on ne peut pas avoir un discours trop extrémiste. Je ne sais pas si vous avez dernièrement entendu l'information, mais l'industrie textile pollue plus que toute l'aéronautique mondiale et la marine marchande mondiale. C'est catastrophique. Faut-il arrêter la mode ?

Une intervenante.- Il faut changer les comportements.

Hugues.- Je suis désolé d'avoir plombé l'ambiance.
(Rires)

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Intervention.- Je souhaite revenir sur la pollution de l'air et des véhicules. J'ai vu que vous notiez toutes les solutions évoquées et vous pourriez peut-être en noter une autre. Je vous explique. Pendant la période estivale, beaucoup de personnes se rendent sur le littoral méditerranéen - qui va de Perpignan jusqu'à Menton -, ce qui engendre un afflux de véhicules. Une solution que l'on pourrait imaginer, ce sont des parkings relais, c'est-à-dire des parkings qui sont à l'extérieur de la ville et à partir desquels les personnes peuvent prendre des transports en commun pour aller à la plage, en centre-ville, etc. Pour illustrer mon propos, il y a une ville qui fait cela très bien : Aix-en-Provence. Aix-en-Provence a mis des parkings relais à l'extérieur des villes et, pendant la semaine, beaucoup de résidents mettent leur voiture au parking relais et utilisent les transports en commun. Certes, c'est une grande ville, mais cela peut également se faire sur de petites villes comme Saint-Cyr, comme Sanary, comme Bandol, etc.

Mme PIRE-LECHALARD.- Ces parkings sont-ils payants ?

L'intervenant.- Non, il y a une surveillance gratuite. Il peut y avoir un forfait, mais je ne crois pas que ce soit payant à Aix.

Une intervenante. Cela existe également à Cassis et c'est gratuit.

L'intervenant.- Oui, cela existe, mais pourquoi ne pas le développer et le démocratiser dans toutes les villes qui sont sujettes à la pollution automobile ? Je souhaite également revenir sur ce qu'a dit Madame concernant les enseignes. C'est vrai qu'il est insupportable de voir les grandes enseignes des magasins qui restent allumer toute la nuit (Plan de Campagne, etc.). C'est insupportable. La solution serait d'émettre des décrets, des lois, pour les obliger à éteindre leurs enseignes.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Guy.- Je voudrais répondre à deux personnes et tout d'abord au monsieur qui a parlé de taxer les véhicules. Or, c'est ce que l'on fait déjà allègrement depuis quelque temps. Dans les années 70, des gens sont allés voir le Gouvernement pour lui dire qu'il fallait absolument faire des véhicules diesel, parce qu'ils polluaient moins, qu'ils étaient plus solides, etc. On a alors baissé l'imposition sur les diesels, mais maintenant, on nous dit exactement le contraire. On nous dit que le diesel pollue plus, ce qui est complètement faux. Les constructeurs automobiles ont fait un gros effort et les voitures qui sortent aujourd'hui polluent beaucoup moins que les voitures à essence. Ensuite, il faut savoir que le pourcentage de CO2 produit par la France est de 0,7 % de l'ensemble de la production mondiale. Supprimons le CO2 et on n'aura plus de plantes et plus d'herbe dans les champs. C'est tout ce que je voulais dire.

J'avais un grand patron qui était un grand patron pétrolier et qui s'appelait M. Christophe de Margerie. Un jour, il a fait une conférence pour parler des énergies renouvelables et un journaliste lui a dit : « *Monsieur de Margerie, que pensez-vous de l'éolien ?* ». Il lui a alors répondu « *L'éolien, c'est du vent* » et il avait parfaitement raison. On est en train de défigurer la Sainte-Victoire avec un parc de 20 éoliennes, malgré l'avis des riverains. C'est un véritable scandale !

Mme PIRE-LECHALARD.- Quelle solution proposeriez-vous ?

Guy.- L'éolien ne sert à rien. L'éolien peut servir dans un cas : pour remonter l'eau des barrages et il y a des endroits où cela se fait.

Intervention.- Et l'éolien marin ?

Guy.- Ce n'est plus de l'éolien, puisque dans « éolien », il y a « Éole », c'est-à-dire le « vent ». Ce sont des éoliennes marines. Des essais sont faits à la Réunion et cela marche très bien. Là, nous sommes d'accord, et cela ne défigure pas le paysage. Je suis entièrement d'accord pour cela, mais quand on parle de l'éolien, c'est un véritable scandale écologique.

Robin.- Bonjour. Je ne comptais pas prendre la parole, mais j'ai envie de réagir à ce que viennent de dire mes voisins de derrière. Si on parle aujourd'hui de transition écologique, c'est parce que l'on a entamé une période de changement climatique principalement due aux émissions carbone. On peut prendre toutes les mesures que l'on veut, mais il faut quand même admettre qu'une grande partie de ces émissions carbone vient de l'automobile et du pétrole. Pour trouver des solutions, il faut quand même avancer sur les énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire. Pour ma part, j'y suis favorable et je pense que ce n'est qu'en développant ce type d'énergie que l'on pourra trouver une solution au problème global que représente le changement climatique.

Intervention.- Je voudrais revenir sur la fiscalité du pétrole. On en a parlé au cours de ces derniers mois, mais je voudrais demander que l'on taxe, non pas l'essence ou le diesel, mais le kérosène, parce que, comme l'a dit quelqu'un tout à l'heure, on peut s'en aller à l'autre bout du monde en avion pour 10 €, parce que le kérosène n'est pas taxé. Il va bien évidemment y avoir un problème de répartition au niveau mondial, parce que les compagnies aériennes ne s'approvisionneront plus en France si on l'augmente en France et pas en Allemagne, par exemple. C'est néanmoins un sujet sur lequel on doit pouvoir se pencher.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est le « pollueur-payeur » que l'on a noté tout à l'heure. Cela vous va-t-il ou dois-je mettre autre chose ?

L'intervenant.- Mettez : « taxation du kérosène ».

Une intervenante.- Au niveau français et mondial.

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord.

Intervention.- Je vais faire une boutade. Vous parliez tout à l'heure de mettre des parkings pour les vacanciers qui vont à la plage de Saint-Cyr. Effectivement, cela permettrait éventuellement de réduire les consommations de carburant, mais pour montrer toute la complexité de la chose, il faudrait aussi interdire les vacanciers sur la plage. Pourquoi dis-je cela ? C'est parce que les vacanciers mettent des crèmes solaires et, de ce fait, la viscosité de l'eau est en train de changer et l'érosion de la cote est en train de changer.

Intervention.- C'est là où il faut faire de la pédagogie.

Intervention.- En fait, c'est extrêmement complexe. Chacun pense à quelque chose, mais plein d'autres choses viennent s'y greffer. Quant au gasoil et à l'essence, je suis tout à fait d'accord. En plus, je suis chimiste de formation et je peux vous dire que le pouvoir énergétique de l'essence est inférieur de 20 % à celui du diesel. Dit autrement, avec 1 litre de gasoil, vous faites 20 % de kilomètres en plus qu'avec 1 litre d'essence. Concernant les particules de gazole, le problème est réglé. Avec les normes Euro 6, on met de l'urée dans les réservoirs et c'est réglé. En revanche, on est en train de découvrir que les voitures essence émettent des particules plus fines que celles du gasoil. C'est une réelle bombe à retardement. En attendant, on passe tous sur les voitures essence qui consomment 20 % de plus.

Je vais faire un peu de cynisme et m'aventurer sur le côté économique de la chose, mais je me dis que cela fait toujours 20 % de taxes supplémentaires qui entrent dans les caisses de l'État. Après, ce n'est que mon analyse et je ne sais pas trop si c'est vrai ou pas.

Christian PELLICANI.- Concernant les crèmes solaires, je vais vous donner le conseil de quelqu'un qui n'est pas un Apollon : si vous allez à la plage, prenez un sombrero ou un chapeau large, parce que dans les crèmes solaires, il y a des nanoparticules pour stabiliser la crème. Ces nanoparticules (métaux : aluminium, etc.) pénètrent immédiatement dans votre organisme et c'est très mauvais pour la santé. Dans le cadre de « produire et consommer autrement », je pense que l'on a plutôt intérêt à revenir à des choses simples : un bon chapeau, etc.

Pour en revenir à l'énergie, je crois qu'il ne faut pas opposer les moyens de production électrique ou énergétique. Ceux qui nous organisent ce débat national... Sur la filière hydrolienne, la France avait une bonne avance. Des projets étaient prêts. Ce sont des choses que l'on pose au fond de l'eau et qui, grâce aux courants marins, produisent de l'électricité. Or, cela vient d'être flingué par le Gouvernement actuel qui a refusé de donner les autorisations. Je crois qu'il faut également dire la vérité : les barrages ne sont pas tous obsolètes. Le barrage de Serre-Ponçon et la chaîne hydroélectrique de la Durance, c'est l'équivalent de deux tranches nucléaires vertes, parce que c'est de l'eau (eau qui peut également être remontée quand il y a des creux).

Aujourd'hui, suite aux directives européennes et à d'autres choses que l'on invente, ce sont des choses que l'on va peut-être brader. Franchement, c'est dangereux pour nous,

parce que, quand on voit comment certains équipements sont dégradés, ce n'est pas rassurant. Je pense qu'il ne faut donc pas opposer les éoliennes...

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note qu'il ne faut pas mettre en concurrence les éoliennes et...

Christian PELLICANI.- Il vaut mieux que les choses qui ont été faites par l'impôt... Il faut quand même se rappeler que l'on a déjà payé tout cela au travers de nos impôts. Il faudrait donc que cela reste dans un giron qui assure aux citoyens un retour sur investissement. Mon dernier point est par rapport à la deuxième question : les solutions. Il me semble que la plupart des questions concernent les modes de production et de qui décide. Va-t-on me mettre une pénalité de pollueur-payeur, parce que j'ai acheté une voiture et que je ne peux pas faire autrement, ou va-t-on taxer celui qui m'a imposé un modèle de déplacement ? La question est là.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je marque « *Pollueur-payeur : qui taxer ?* ».

Une intervenante.- De toute façon, à la fin, ce sera nous.

Mme PIRE-LECHALARD.- On va essayer de passer à d'autres questions, mais en même temps, je m'aperçois que vous répondez à toutes les questions. On est en train de toutes les faire en un seul point. On pourra cependant revenir sur certains points à la fin, si vous le souhaitez.

Jean-Charles.- Je voudrais revenir sur le problème des transports, en faisant deux propositions. Tout d'abord, il y a un problème de coût pour les voitures électriques. Il n'y a aujourd'hui absolument aucune raison qu'une voiture électrique coûte plus cher qu'une voiture à moteur diesel ou essence, parce que c'est beaucoup plus simple à fabriquer. Il y a probablement un problème de quantité de production, mais à ce moment-là, l'État peut intervenir pour inciter les industriels à fabriquer des voitures électriques à un coût beaucoup plus raisonnable. Pour les deux-roues, c'est la même chose. Le prix des scooters électriques, c'est absolument scandaleux.

Je propose également qu'un sérieux effort soit fait sur le développement des moteurs à hydrogène, parce qu'il a au moins l'avantage de résoudre les problèmes de sources électriques.

Troisième proposition : cela concerne le transport des marchandises ; je propose que l'on développe les alternatives au transport routier (le transport maritime), sachant que ce qui a été dit tout à l'heure sur la pollution par les transports maritimes était très exagéré. La

communauté maritime est en train de faire des efforts plus que sérieux pour diminuer les émissions de CO2 et de SO2. Il y a donc les transports maritimes, mais aussi les transports fluviaux. J'ai un grand regret : il y a quelques années, le Gouvernement a arrêté la liaison Rhin/Rhône. Il y a aussi le ferroutage. Autre chose qui n'a aucun rapport, mais qui est aussi source d'économies d'énergie : l'isolation des immeubles.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est pour répondre à quel problème ?

Jean-Charles.- C'est la question n°2 : « *Que faut-il faire ?* ».

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est sur l'énergie, on est d'accord ?

Jean-Charles.- Oui.

Mme PIRE-LECHALARD.- J'essaye de faire des liens et de voir combien vous êtes à dire les mêmes problèmes. Merci.

Intervention.- Un mot sur l'histoire du niveau d'intervention. Il est clair qu'il y a des efforts à faire au niveau individuel et au niveau de la collectivité, parce que, quel que soit le carburant utilisé, si on limite les déplacements, si on a des modèles économiques qui permettent de limiter la consommation en énergie, si on fait des économies d'énergie, de chauffage, etc., on apporte quelque chose et on ne décourage pas. Que ce soit éolien ou pas, etc., peu importe, je limite ma consommation, j'essaye de la limiter et j'essaye de faire des déplacements intéressants.

Après, on peut prendre l'autre niveau : la recherche scientifique. Il faudrait que les crédits soient à la hauteur des enjeux. Si on regarde les crédits qui sont consacrés à la recherche scientifique, on peut s'apercevoir qu'ils sont malheureusement en diminution dans beaucoup de pays. Quelle est la solution ? Je vais provoquer, mais je vais revenir sur la taxe Tobin. C'est dommage que M. le Maire ne soit pas là, parce que, comme c'est un économiste, il aurait pu vous en faire l'historique. La taxe Tobin était une taxe sur les transactions financières qui permettait de récupérer de l'argent (0,01 % sur les transactions financières). Le problème, c'est qu'elle empêchait les traders d'agir. Il fallait payer une certaine somme par transaction. Or, les profits financiers qui sont réfugiés dans les paradis fiscaux supposent que les gens fassent des quantités et des quantités de transactions. C'est comme cela qu'ils font des bénéfices.

Deux choses ont été défavorables à la taxe Tobin : le fait que tous les lobbys financiers aient torpillé l'affaire et le fait que cela ait malheureusement été repris

par Attac, avec un intégrisme politique dont il faudrait discuter. C'est tout de suite apparu comme une critique totale du capitalisme, etc., alors que ce n'était pas le cas. Tobin voulait aménager le capitalisme et, en cette période, je pense que l'on aurait du mal à préférer le Venezuela à l'aménagement du capitalisme. Il faudrait donc demander une version modernisée et acceptable de cette taxe Tobin qui a été paralysée au niveau de l'Europe, depuis 2016. Il faudrait la remettre en jeu. Avec elle, on aurait de l'argent à donner aux scientifiques, pour qu'ils nous éclairent et pour qu'ils nous permettent de progresser, et aux gens qui seraient victimes des conséquences économiques de la transition. Ces personnes pourraient bénéficier de subventions, un peu dans le cadre de ce qui a été demandé par les Gilets Jaunes et qui était tout à fait justifié.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci. Vu la quantité de transactions, je pense que cela pourrait effectivement financer pas mal de choses.

Intervention.- Il y a quelque temps, j'avais pris espoir dans la production d'énergie. Je n'ai plus suivi le dossier, mais peut-être que certains esprits éclairés vont pouvoir nous en parler. On sait que nos centrales nucléaires travaillent avec la fission nucléaire. Or, à Cadarache, pas mal de scientifiques travaillent sur le projet ITER (fusion nucléaire). À l'époque, lorsque je m'étais intéressé à ce sujet, il était dit que cela permettrait de fabriquer de l'énergie à profusion. Y a-t-il des gens qui connaissent ce sujet et qui savent où cela en est ? Cela pourrait donner de l'espoir.

Mme PIRE-LECHALARD.- J'ai effectivement entendu parler de ce système. Je note donc : « *Fusion nucléaire* ».

Intervention.- On a fait de très bons diagnostics et quelques solutions ont émergé, mais pour moi, une des solutions serait de pouvoir financer... On a parlé de la recherche et des scientifiques. On a également parlé de la voiture et, il y a une centaine d'années, des gens ont inventé des systèmes dans leur garage pour faire des voitures, etc. Je pense qu'il y a actuellement des gens qui font la même chose pour trouver des solutions dans cette période de transition écologique. C'est bien cela le problème, c'est la transition. On est bien en période de transition. Il faudrait aider les gens qui sont en train de se demander comment faire les choses autrement. Personnellement, je n'ai pas de solution, mais je pense qu'il faudrait vraiment aider ces gens qui sont dans leur garage ou dans leur labo et qui cherchent des solutions complètement alternatives. Si cela se trouve, ce sont des choses que l'on ne connaît pas encore.

Je me souviens très bien d'un prof, il y a une vingtaine d'années, qui disait : « *Il y a 25 ans, on ne connaissait pas 75 % des métiers que l'on pratique aujourd'hui* ». Actuellement, on raisonne « essence / diesel / éolien / etc. », mais il y a peut-être complètement autre chose qui peut émerger dans des esprits qui sont scientifiques. Il faut aider ces personnes (peut-être avec la taxe Tobine, etc.).

Dernière chose : j'habitais la Franche-Comté au moment où il y a eu l'abandon du Rhin/Rhône et ce sont les écolos qui ont interdit le système. Le problème est là. Ce sont tous les compromis qu'il faut trouver entre les besoins de relations fluviales importantes et les raisons soi-disant écologiques. C'est très compliqué.

Intervention. - Vu que le thème, c'est le « débat », j'aimerais qu'après l'énumération des questions que l'on vient de faire et des réponses que l'on vient d'apporter on crée justement ce débat. J'aurais deux questions. La première est pour le Monsieur qui a parlé des parkings : comment préservez-vous la biodiversité en créant des parkings relais ? Ma deuxième question est sur le comportement. Quelles sont les solutions que vous préconisez pour le comportement et qu'entendez-vous par comportement ?

QUESTION. - Et vous, que proposez-vous comme comportement ?

L'intervenant. - Ce n'est pas moi qui ai parlé de comportement.

Nadège. - Je voudrais réagir sur le transport maritime. Quand on dit que cela ne pollue, je ne suis pas d'accord. Quand j'étais plus jeune, je travaillais à la SNCM et on mettait beaucoup plus de temps à l'aller qu'au retour, parce que c'était plus cher de rester à quai que de tourner en rond. Les personnes qui conduisent les navires se cassent la tête pour trouver des routes pour perdre du temps et pour éviter de payer les frais à quai. En gros, on utilisait du fioul et on polluait deux fois plus que si on était tranquillement resté à quai. C'est de l'économie très bizarroïde et cela m'avait choqué.

Mme PIRE-LECHALARD. - Quelle serait la solution ?

Nadège. - Là, on pollue simplement à cause d'une taxe portuaire qui n'est peut-être pas super utile.

Mme PIRE-LECHALARD. - La solution serait donc de jouer sur la taxe portuaire.

Nadège. - Après, il y a quelque chose qui me vient à l'esprit, puisque l'on parle du transport maritime et du transport quel qu'il soit. Cela concerne directement Saint-Cyr : manger local, manger de saison, comme on le faisait

encore il y a quelques années. Les tomates, on les mangeait à la saison des tomates, etc. D'ailleurs, la nature est bien faite. L'hiver, il y a des légumes orange et ce n'est pas pour rien. C'est parce que notre corps en a plus besoin. On n'a peut-être pas besoin de manger des fraises au mois de janvier.

Si l'on revient à des choses beaucoup plus simples et beaucoup plus saines, on aura peut-être moins besoin d'aller chercher des denrées là où... Effectivement, au mois de janvier, à Saint-Cyr, on n'a pas de fraises, mais on a de très bons légumes et de très bonnes courges. Il faudrait revenir à un cycle plus court. Je ne suis pas antimondialisation. Je rebondis sur nos industries. Je pense que l'on est trop dans une société de consommation. Je suis d'accord avec Monsieur lorsqu'il parle de l'obsolescence programmée. Il faut que l'on revienne à de la qualité plutôt qu'à de la quantité. Il en est de même pour le textile : il vaut mieux payer des habits plus chers qui dureront plus longtemps et que l'on pourra donner et réutiliser, plutôt que d'acheter du pas cher que l'on jette au bout d'une saison.

On a des industries qui fonctionnent encore en France. Comme quoi, c'est possible. Il faut arrêter de nous dire que la Chine produit moins cher. On a les entreprises, telles que Tefal, etc., qui font de la qualité, qui sont toujours là et qui font toujours du Made in France. Allons simplement chercher ce que nous ne faisons pas. On a aussi besoin d'exporter, je ne suis donc pas contre. On a aussi besoin d'exporter nos avions, etc., mais je suis pour la qualité qui dure plus longtemps. En fait, revenons à ce que l'on faisait avant. Par la même occasion, cela règlera un peu le problème des déchets, etc.

Intervention. - Il y a le slip français. (*Rires*)

Une intervenante. Je voudrais rebondir sur l'intervention de Monsieur qui disait qu'il faudrait que l'on change nos comportements. J'ai la chance d'habiter le quartier de la gare et de travailler aux Lecques. J'ai une petite entreprise aux Lecques et j'ai le plaisir, pendant six mois de l'année, de descendre tous les jours aux Lecques en vélo. Vous savez néanmoins que la commune n'a pas du tout d'équipements et de pistes cyclables, ou sinon ce ne sont juste que des faux-semblants, parce que quand vous avez un boulevard avec une piste cyclable que vous devez partager avec les piétons et les poubelles de tous les commerçants qui sont sur l'avenue du Port, il n'est pas possible d'y circuler en vélo.

Maintenant, « *changer les comportements* », oui, je veux bien prendre mon vélo pendant six mois de l'année, mais je ne peux pas le faire pendant les six autres mois, parce

que personne ne me voit. En plein été, j'ai déjà failli me retrouver 10 fois sur un capot de voiture, parce que les gens ne me calculent pas. Il faut aujourd'hui que les gens en prennent conscience. Il y aurait ainsi beaucoup plus de vélos, pour le plaisir de circuler dans une ville qui est très belle. Changeons nos comportements, respectons les autres et partageons la route. Je voulais le dire.

Je vais faire une petite anecdote. Je descends du quartier de la gare aux Lecques par l'avenue des Lecques. C'est aujourd'hui une avenue très dangereuse, mais je préfère passer par là quand je suis à vélo, parce que, sur cet axe, si une voiture veut me doubler, elle va y réfléchir à deux fois. Elle va attendre derrière moi et elle ne prendra la décision de me doubler que lorsqu'elle en aura vraiment la possibilité. J'ai, de temps en temps, l'occasion de descendre en centre-ville depuis les Lecques, en passant par Marro et par l'avenue qui arrive ici, et les gens risquent de vous doubler plus fréquemment, parce qu'ils pensent avoir la place de le faire. C'est là où c'est le plus dangereux. C'est lorsque les véhicules pensent qu'il y a assez de largeur pour pouvoir doubler un vélo, mais non, je suis désolée, mais je suis frôlée de nombreuses fois. Partageons donc la route ensemble.

Intervention.- Une petite chose toute simple pour éviter les plastiques : buvez l'eau du robinet. À raison d'une bouteille par jour et par personne, vous voyez l'économie que l'on peut faire en termes de plastique. Je vous garantis que l'eau du robinet est très propre. Pour avoir travaillé avec la Société du Canal de Provence...

Intervention.- Il y a de l'aluminium dedans.

L'intervenant.- Non, il n'y a pas d'aluminium.

Intervention.- Si.

L'intervenant.- Je peux vous garantir que non. Vous n'imaginez pas comment l'eau du canal de Provence est surveillée, c'est extrêmement impressionnant.

Pour rebondir sur ce que vous disiez sur la recherche, Monsieur, je vais vous donner un exemple. Je vais vous parler de mon laboratoire (laboratoire MAPIEM à Toulon). Nous sommes 28 enseignants chercheurs, 5 techniciens et 25 doctorants. La dotation qui vient de l'État est de 40 000 € par an. Alors, que doit-on faire, sachant que l'on a un budget de 600 000 € par an ? Un, je passe mon temps à faire des projets pour essayer de récupérer de l'argent, et deux, on va chercher des projets auprès des industriels. C'est très bien, on fait avancer l'industrie, pourquoi pas, sauf que toute la recherche que l'on fait est une recherche appliquée. On ne fait plus de recherche fondamentale et on s'appauvrit donc à ce niveau-là. Un jour ou l'autre, on va devenir

tributaire d'autres pays qui, eux, vont continuer la recherche fondamentale (Japon, etc.). Pour le coup, c'est qu'il y a quelque chose à noter, c'est « plus d'argent pour la recherche », mais je pense que vous l'aviez compris.

Nadège.- Ou « mieux fléché », parce que de l'argent, il y en a beaucoup.

Intervention.- Effectivement, si on prend le domaine médical, etc., il n'y a pas de pénurie d'argent, mais il y a d'autres secteurs qui sont tout aussi importants...

Mme PIRE-LECHALARD.- En fait, en ce moment, on privatise la recherche ?

Intervention.- Oui, voilà.

Mme PIRE-LECHALARD.- On va dans la recherche qu'ils souhaitent payer.

Intervention.- Exactement. Je vous ai là donné l'exemple de mon laboratoire. Pour la petite histoire, le laboratoire travaille sur les peintures antifouling (peinture pour les bateaux) et on les améliore beaucoup, je vous le garantis.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Intervention.- Je ne dirai qu'une chose : « *Qui paye, contrôle* ». Puisque l'on parle du budget de la recherche, vous dites que vous ne faites que de la recherche appliquée, mais qui vous paye ? C'est le privé. Tout est dit.

Une intervenante.- Les lobbys.

Mme PIRE-LECHALARD.- Pas automatiquement, mais en tout cas, on va quand même dans leur sens.

Intervention.- Revenons-en à la taxe Tobin. Si on avait 100 Md€ par an...

Une intervenante.- À votre avis, pourquoi ne la remettons-nous pas en place ?

Intervention.- Là, c'est un autre problème. Les élections européennes arrivent et demandons aux candidats de nous expliquer pourquoi ils sont contre.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est peut-être pour une histoire de concurrence mondiale.

L'intervenant.- Oui, cela peut se discuter.

Intervention.- On parle systématiquement de croissance économique. On est toujours focalisé sur la croissance et je pense que c'est un frein à ce que l'on discute actuellement. Je pense que l'on n'a pas toutes les solutions, mais on en a déjà certaines. J'ai entendu Michelin parler de son pneu inusable et Crocs de ses chaussures inusables, mais tous ces produits sont finalement enlevés du

marché parce qu'ils sont contre-productifs et pas viables économiquement. Finalement, on en revient toujours à ce problème de croissance économique et financière.

Mme PIRE-LECHALARD.- Quel mot utiliseriez-vous à la place ?

Intervention.- La décroissance ou la stagnation. À un moment donné, on ne peut pas augmenter notre croissance si en même temps on augmente la population humaine. Cela ne tient pas.

Intervention.- Ce sont les indicateurs de progrès.

Mme PIRE-LECHALARD.- Il y a « décroissance », « durabilité », « soutenabilité »...

Une intervenante.- C'est surtout la décroissance. Faut-il toujours consommer pour être heureux ?

Une intervenante.- On a tout à l'heure parlé des comportements et des déchets, et je pense, très individuellement, que ce n'est qu'en partant de soi que l'on peut changer les choses. On se rend facilement compte que selon ce l'on achète et ce que l'on mange, on a plus ou moins d'emballages. Pourquoi tout est-il sureballé ? Je ne le sais pas, mais je sais que selon ce que j'achète, emballé ou pas, c'est moi qui décide. C'est moi qui décide de ma vie et de la vie des gens autour de moi. En plus, à Saint-Cyr, on est dans une zone de production. On a des magasins qui proposent du vrac. C'est donc à nous de nous y coller. Comme le disait Madame, c'est un peu casse-pied de faire du vélo à Saint-Cyr, parce qu'il y a beaucoup de voitures, mais en même temps, plus on sera à faire du vélo et plus les voitures feront attention à nous.

Il y a également la question du covoiturage qui pourrait peut-être être plus organisé à Saint-Cyr. Il y a des communes qui ont des points de covoiturage. Il y a peut-être une façon de s'identifier comme étant covoiturant. Il y a des régions où il existe des espèces de macarons pour que les gens soient sûrs que la personne qui les prend est « gentille ». On pourrait peut-être demander à la commune de le mettre en œuvre. Il y a des points d'arrêt qui existent dans certaines communes et on sait que si l'on s'y met, on sera rapidement pris pour être amené à un autre point. À Saint-Cyr, il serait peut-être mieux de faire un tel système plutôt qu'un réseau de bus, parce que l'on est très disséminé.

Mme PIRE-LECHALARD.- Cela existe au Beausset.

L'intervenante.- Je pensais à d'autres régions un peu plus lointaines. Je crois vraiment qu'il y a une position personnelle qui est vraiment importante et sur laquelle on peut changer plus facilement que sur quelque chose de très loin. En même temps, je suis toujours assez impressionnée. Je

me souviens de l'époque où l'on disait qu'il serait impossible d'interdire de fumer dans un train ou dans un avion. Maintenant, quand on dit cela à nos enfants, ils sont « morts de rire ». Ils sont surpris que l'on ait pu fumer dans des salles de réunion. C'est quelque chose qui a changé excessivement vite. Concernant les sacs plastiques dans les grandes surfaces... Enfant, j'y allais avec un couffin, comme tout le monde, puisque les sacs plastiques n'existaient pas. Puis, ils sont arrivés et on avait tous des sacs plastiques. D'un coup, on enlève les sacs plastiques et on reprend nos couffins. Je vois que l'on peut assez vite changer individuellement, parce que ces histoires de la cigarette et des sacs plastiques sont impressionnantes : on n'aurait pas cru pouvoir un jour revenir en arrière.

Je ne sais pas comment il est possible de faire pour que les industriels arrêtent d'emballer les madeleines, mais je sais comment on peut manger des fruits qui ne sont pas dans des barquettes en plastique avec du cellophane au-dessus. L'individu peut faire quelque chose.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci. Il y a certaines personnes que l'on n'a pas encore entendues.

Christian PELLICANI.- Notre association avait pris position pour soutenir ITER, parce que c'est un laboratoire de recherche. Il ne faut pas attendre une solution dans les 10 ans ou 20 ans à venir, mais si on ne cherche pas, on ne trouvera jamais. En revanche, il faut savoir qu'il y a eu une controverse entre scientifiques, parce que certains ont dit qu'ITER prenait trop de crédits et qu'il fallait donc l'arrêter pour en donner plus aux autres labos. C'est un faux débat, parce que, comme l'a dit quelqu'un tout à l'heure, il y a de l'argent. Il suffit simplement de l'orienter. Vous savez, les aventures africaines de la France au plan militaire ont un coût. Pour ne froisser personne, je vais prendre l'exemple du Maire de Marseille qui, avec l'impôt marseillais, a envoyé 125 patrons pour démarcher des entreprises aux États-Unis. Retombées : nos patrons ont acheté des produits américains et n'ont rien vendu, parce qu'ils ne produisent rien. Cela a néanmoins coûté une « blinde » aux contribuables.

De l'argent, il y en a et je pense que la recherche fondamentale est très importante pour trouver des solutions. J'ai tout à l'heure pris l'anecdote des nanoparticules dans les crèmes solaires, mais il ne suffit pas de donner aux scientifiques toutes les vertus ; il faut aussi qu'il y ait un contrôle citoyen. Le problème que j'ai dans ce débat, c'est que les solutions que l'on avance... On voit que l'on converge et que l'on est capable de bon sens, mais si on en revient à celui qui pollue et à celui qui ne pollue pas, sur l'histoire des moyens techniques ou des produits commerciaux

que l'on met à notre disposition, on n'a pas d'alternative. On nous impose certains trucs par le marketing et par la monoproduction, et on ne peut pas en sortir. Du coup, on va après nous culpabiliser en nous disant que nous sommes des pollueurs et que nous devons donc payer.

Après, il y a des lobbys bien organisés qui demandent à Bruxelles qu'il y ait une directive sur l'eau - qui est un bien commun de l'humanité -pour la marchandiser, parce qu'elle a un coût. C'est vrai que l'eau a un coût, mais la façon de présenter les choses au niveau des lobbys renvoie sur nous la question de payer. En revanche, ceux qui mettent en œuvre un certain nombre de moyens techniques ne sont pas taxés. Madame demandait tout à l'heure comment on pouvait leur imposer les choses. On peut le faire par les lois. Les Autrichiens ont fait monter les camions dans les trains (la route roulante). Les Suisses l'ont également fait. Il y a des villes, comme Tallinn, qui ont mis les transports gratuits, parce qu'elles étaient polluées. En grec, gérer les affaires de la cité, c'est faire de la politique. Il y a des citoyens qui ont un mandat qui leur est donné par nous et qui, à un moment donné, font des choix différents des autres. Par la loi, on peut donc changer les choses.

Si je peux faire une suggestion aux habitants de la commune, en toute modestie, parce que la mienne le fait mal, peut-être faudrait-il faire un plan climat-air-énergie territorial local, ce qui permettrait d'aborder l'histoire du littoral, la production locale, de mettre en place des parkings relais, etc. Je ne partage pas l'idée que l'individualisme des UBER ou des covoiturages dispenserait la commune de Saint-Cyr d'avoir un réseau de bus. Je pense que ce n'est pas opposable. Il faut un réseau de bus, il faut que les gens puissent avoir toutes les solutions pour qu'ils n'aient pas à prendre leur voiture. À partir de là, la question du revenu augmente. La dimension sociale du débat n'apparaît pas dans les questions. Quand on a du « pognon », on peut tout se permettre.

Savez-vous qu'il y a encore des gens qui se chauffent en allant acheter des bidons de pétrole chez Castorama ? Chaque année, il y a des morts. Des gens meurent encore comme au XIXe siècle. C'est un problème d'argent. Je pense que la dimension sociale manque dans le débat. Il faudrait mettre un peu de social là-dedans pour être un peu plus humain.

Mme PIRE-LECHALARD. - Merci.

Yoann. - Bonsoir à tous. Un petit mot pour répondre à Monsieur sur le plan climat-air-énergie territorial, puisque c'est aussi mon travail. Ce n'est pas la commune qui peut le faire, mais l'agglomération, qui malheureusement ne

l'a pas commencé ni même déclenché, alors qu'elle aurait dû le faire depuis 2016.

Christian PELLICANI.- Si le Maire le lui demande, elle va être obligée de le faire.

Yoann.- Elle est déjà obligée de le faire.

Christian PELLICANI.- Oui, mais elle ne le fait pas. Il faut le lui imposer. On doit tous le demander.

Une intervenante.- Notre Maire est quand même vice-président de l'agglomération.

Yoann.- Ce que je peux vous dire, c'est que l'agglomération a la compétence climat-air-énergie et n'a pas lancé l'élaboration de son plan climat.

Christian PELLICANI.- Elle est en faute.

Yoann.- Oui, elle est en faute. Mon intervention était plutôt pour un truc un peu plus global. On a effectivement deux enjeux majeurs que sont la qualité de l'air et le dérèglement climatique, au sens très large. C'est un problème mondial, mais cela va nous impacter au quotidien. La qualité de l'air, c'est 48 000 morts par an. Au niveau de Saint-Cyr, on est dans l'agglomération toulonnaise, avec un contentieux européen, et donc une qualité de l'air dégradé, voire très dégradé, principalement à cause des transports et de l'habitat. La solution qui commence à émerger un peu de plusieurs interventions, c'est de partir de la sobriété. Les énergies renouvelables, c'est bien, mais ce qu'il faut d'abord, c'est économiser l'énergie et donc économiser toutes les ressources.

Je vais rebondir sur l'intervention de Monsieur quant à l'aménagement. Un aménagement durable, c'est 50 % d'économies d'énergie possibles. De ce fait, si on aménage mal son territoire, les gens habitent plus loin et sont obligés de prendre une voiture. Si en plus ils sont pauvres, leurs voitures polluent et on va les taxer. On ne s'en sort donc pas. La première solution, c'est un aménagement durable. Si on consomme de l'espace (ce qui a un coût important pour la commune, puisqu'il faut ensuite les services publics qui vont avec), on se tire directement une balle dans le pied à hauteur de 50 % des économies d'énergie, dès le début et pour 50 ou 100 ans.

Je pense que la première solution, c'est d'abord la sobriété. Il y a plein de solutions qui existent. Il y a des dispositifs qui ne coûtent rien. Il y a des dispositifs qui permettent de faire gagner de l'argent, que ce soit aux particuliers ou à la collectivité. Tout passe d'abord par la sobriété. Il y a un changement des comportements individuels et les élus doivent prendre leur part, que ce soit à l'échelle communale ou à l'échelle intercommunale, ou que ce

soit nos députés ou nos élus nationaux qui doivent porter la position de la France au niveau national ou international. Il faut vraiment que chacun prenne sa part. Il faut que l'on insiste sur le rôle des élus qui doivent nous représenter.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note que « *Chacun doit prendre sa part de responsabilité* ».

Yoann.- Oui, voilà. On ne doit pas hésiter à insister auprès de tous nos élus, à toutes les échelles, pour qu'ils prennent conscience de l'importance du sujet.

Jean-Michel.- En premier lieu, c'est les industries qui doivent commencer. Nous, nous avons juste à suivre. Si on nous donne des aliments qui sont industriels, on les prend et on les mange. On n'a rien d'autre. À Saint-Cyr, il y a bien évidemment des artisans et des producteurs, mais dans les villes, il n'y en a pas. C'est donc aux industries d'agir, mais elles ne le veulent pas, parce qu'elles doivent d'abord amortir leur matériel. Demander à Renault de changer. Oui, il est passé à l'électrique sur une chaîne, parce qu'il touche des subventions pour le faire, mais il en reste là. Si demain je veux acheter 50 voitures diesel, je les aurais.

Mme PIRE-LECHALARD.- Je note « *Les industries* », d'accord.

Jean-Michel.- Le commun des mortels que nous sommes ne fait que suivre.

Mme PIRE-LECHALARD.- Le consommateur a un peu de pouvoir, mais c'est vrai que...

Jean-Michel.- Oui, mais ce n'est pas nous qui disons la messe. Nous ne sommes qu'une parcelle.

Une intervenante.- Si, nous avons le pouvoir.

Jean-Michel.- Si demain je ne vous vends que des cigarettes, vous n'achèterez que des cigarettes.

Une intervenante.- Et en même temps vous nous direz que ce n'est pas bien de fumer. On nous culpabilise, alors qu'en réalité, ce n'est pas nous qui pouvons agir.

Intervention.- Je vais rebondir sur les deux derniers points. La cigarette, si on en est arrivé là, c'est parce que le peuple s'est fait abuser par le Gouvernement qui les a mises sur le marché. À l'armée, on est une bande à avoir connu la cigarette gratuite pour que l'État s'enrichisse et on le paye au niveau de la Sécu par nos cotisations ensuite. C'est le premier point.

Deuxièmement, concernant l'intervention de Monsieur, j'ai des amis dans la salle, mais le peuple est tout seul. Au XVe siècle, La Boétie a écrit un discours sur la servilité volontaire et comment un « tyran » peut avoir le

pouvoir sur une masse de population. Il faut bien que l'on réfléchisse à cette servilité volontaire. Il y a des moyens de domination des individus et là, il faut que les individus se réapproprient leur propre vie. Comment se la réapproprier ? En faisant un contrôle. Nos élus sont élus. Dans « élu », il y a « élite », mais qu'est-ce qu'une élite ? On peut en discuter pendant longtemps. Un élu doit être contrôlé, comme un enfant à l'école, sur ses résultats, etc. Il n'a pas un blanc-seing une fois qu'il est élu. On vote pour quelqu'un, mais on n'a pas voté pour une question ou pour un sujet. C'est comme dans une copropriété : il y a des copropriétaires, il y a un syndic et il y a un Conseil syndical qui doit contrôler l'action du syndic. Il y a une décision aux Assemblées générales qui se fait par l'ensemble des copropriétaires, sujet par sujet. Ce n'est pas le syndic qui va décider, ce n'est pas le Conseil syndical, et c'est pour cela qu'il faut que le peuple (celui qui peut mettre un bulletin de vote) s'assure du suivi et du contrôle. Une fois que l'on a bien défini la problématique, on peut y répondre.

Mme PIRE-LECHALARD.- Comment souhaitez-vous que je le note ? Pouvoir donner son avis ? Un référendum ?

L'intervenant.- Il y a différentes solutions. On n'est pas là pour trouver des solutions. On est là pour poser une problématique.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, mais je veux que ce soit compréhensible.

Intervention.- À titre personnel, je suis surpris de voir si peu de monde ce soir, pour une commune d'environ 13 000 habitants. Je suis arrivé en retard, parce que j'ai eu un contretemps, mais... En plus, au niveau de la communication, sans faire de critique bas de gamme, je suis abonné au journal de Saint-Cyr newsletter et je n'ai rien reçu pour ce soir. Ce sont des amis qui m'en ont avisé. Je n'ai pas reçu la newsletter qui parlait de cela.

Une intervenante.- Oui, ce n'était pas sur le site.

L'intervenant.- La première chose, c'est la participation et ne pas subir, alors que l'on nous apprend de partout à être obéissant et discipliné. Ce n'est pas pour autant que l'on doit être des révoltés ou des révolutionnaires, mais il faut que l'on participe à la construction des solutions. Après, il est évident que l'on ne répondra pas à la situation de tout le monde.

Ensuite, j'ai entendu parler de la réorientation des budgets. C'est très important, parce que l'on voit que les lobbys impactent très lourdement toutes les choses. Concernant l'aménagement du territoire, cela fait 30 ou 40 ans qu'il n'y a plus de ministre du Plan, comme cela existait du temps de De Gaulle, dans les années 60. Je crois que l'on

doit également réfléchir à tout cela. L'aménagement du territoire, cela fait penser à la partie « écologique » et à l'avenir.

Les gens ont parlé des transports. Il y a des transports très polluants qui coûtent très cher à la société, du point de vue financier, mais également sanitaire : transport aérien et transport maritime. On a culpabilisé les automobilistes avec leur voiture, mais je pense qu'il y a un réel manque de transparence. C'est pour cela qu'une réappropriation par les individus est nécessaire. Quel que soit le diplôme qu'ils ont, les gens sont capables de comprendre et d'apporter des solutions. Ce n'est pas un énarque ou un polytechnicien qui va réparer un tuyau de plomberie. Parfois, on a bien besoin d'un plombier ou d'un électricien pour nous aider. On a besoin de tout le monde pour faire un monde.

Concernant les solutions au niveau écologique et les améliorations, selon moi, il y a trois niveaux : le niveau local (communes ou communauté de communes), le niveau département et/ou régional, et le niveau national. Tout ne doit pas se décider au niveau national. Il y a des choses qui sont applicables localement en fonction des caractéristiques de chaque endroit.

Quand je suis arrivé, vous parliez de la proximité pour les achats et cela va dans le sens de l'économie de tout le gaspillage des transports des matières à travers le monde. On fabrique un truc, on le transporte là-bas pour le ramener là. Mes grands-parents étaient paysans et quand je vois comment travaillait mon grand-père et comment travaillent aujourd'hui les paysans (j'ai des cousins paysans), c'est une catastrophe. On fait des veaux à un endroit, on les transporte et on en fait des châtcons, on les transporte à nouveau et on en fait des taureaux, etc. C'est incroyable. Il n'y a pas de maîtrise. Ensuite, toutes les aides de l'Europe vont à 98 % à l'agriculture industrielle, pour ne pas dire polluante, et les gens qui font du bio n'ont pas d'aides. Après, on trouve étrange que le bio soit plus cher que l'agriculture industrielle.

Ensuite, le transport aérien et le transport maritime sont très polluants. En plus, ils ne payent pas de taxe (concurrence, etc.). Il faudrait alors ne donner l'accès aux ports pour les bateaux et aux aéroports pour les avions qu'à ceux qui payent la taxe kérosène. Ceux qui ne la payent pas ne devraient pas avoir accès à nos ports/aéroports. Il faut légiférer intelligemment.

On parle ensuite des constructions immobilières. Quand on voit les règles qu'il y a en France et qu'on les compare à celles d'autres pays... On a une qualité et on n'a

aucun recours contre les promoteurs quand il y a des malfaçons, parce qu'ils savent tricher. Je peux vous le garantir. J'ai fait du privé avant de faire du public et, quand on voit ce qui se passe... Il n'y a pas de contrôle et après on entend nos dirigeants dire qu'il y a trop de fonctionnaires... Où sont-ils ? Quand on fait une route -comme je l'ai vu faire- avec un décaissement d'un mètre, alors que l'on ne fait qu'un décaissement de 50 centimètres, c'est une catastrophe, parce qu'on le paye très cher. Qui le paye ? C'est chacun avec ses impôts. Il en est de même pour les bâtiments, avec l'isolation, le phonique, etc. Il faut des gens qui contrôlent.

Autre exemple : en Belgique, les gens ont des subventions pour l'écologie, etc., mais c'est contrôlé. L'entreprise ou le promoteur n'est payé qu'une fois que les contrôles sont effectués. Je ne sais pas comment cela se passe en France. Pour l'électricité renouvelable sur les bâtiments, en France, si j'ai bien compris, on produit de l'électricité, on la vend à EDF ou à ENEDIS, et ensuite on nous la revend. En Belgique, cela ne fonctionne pas de cette manière. On fabrique de l'électricité, on a un compteur, on consomme son électricité et, si on en fabrique plus que l'on n'en consomme, on gagne de l'argent. En France, c'est le jackpot pour le Gouvernement : TVA dans un sens et TVA dans l'autre sens. La structure des aides est également complètement aberrante. Pour savoir à quoi on a droit, la machine est d'une lourdeur..

Mme PIRE-LECHALARD.- Il y a d'ailleurs une question là-dessus.

L'intervenant.- Autre histoire, mais peut-être que certains d'entre vous sont au courant : la privatisation des barrages.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, nous en avons parlé.

L'intervenant.- C'est une catastrophe. On a payé pendant des années avec nos impôts pour que des gens se gavent, sans qu'il n'y ait le sérieux et les structures derrière.

Je vous ai également entendu parler de la voiture. Lorsque j'ai commencé mes études universitaires, la voiture à hydrogène existait déjà, mais tous les brevets sont dans des coffres-forts.

Intervention.- Cela existe encore.

L'intervenant.- Rien n'est fait pour le mettre en œuvre. La voiture électrique nous est présentée comme le truc miracle, mais comment fabrique-t-on une batterie ? Avec des terres rares et des métaux rares. Comment retraite-t-on ces batteries ensuite ?

Mme PIRE-LECHALARD.- Il n'y a pas de transparence à ce niveau-là ?

L'intervenant.- Non, il n'y a pas de transparence. Ce n'est pas clair. Ensuite, comment fabrique-t-on l'énergie électrique ? Si c'est de l'énergie nucléaire, qu'en est-il du retraitement ? Il y a beaucoup d'interrogations. Tout revient à dire ce que l'on disait au début : on est apte à participer. Sous quelles formes ? Référendum. Tirage au sort de quelques personnes qui vont travailler sur des dossiers, etc. Comment ces personnes seront-elles mises à disposition par rapport à leur travail, sans perte de salaire ? On peut se poser tout un tas de questions.

J'ai un dernier point qui a été évoqué tout à l'heure par le monsieur qui est devant. Notre base de vie, c'est l'énergie, l'eau et le transport. Ce sont des biens communs qui, selon moi, ne doivent pas rentrer dans un truc de commerce. Il y a des solutions pour lutter contre la pollution : les transports en commun. On a des infrastructures et des voies ferrées qui sont complètement déstructurées. Quelqu'un a dit à Soulac, lors de la rencontre avec le Président Macron, qu'en 1960 on allait plus vite entre Paris et Toulouse avec le train qu'aujourd'hui. On reproche beaucoup de choses à la SNCF, mais la SNCF n'est qu'un prestataire de service de l'État qui ne fait que ce que l'État lui demande de faire. Là, c'est un défaut de transparence. On parle, par exemple, du déficit de la SNCF, mais c'est le déficit de l'Etat, parce que l'Etat a obligé la SNCF à financer la construction des lignes ferroviaires et la SNCF a été obligée d'emprunter pour rembourser. Après, il est très facile de présenter des bilans. C'est l'État qui n'a pas pris ses responsabilités et qui, dans ce cas présent, est un voleur.

Au niveau des transports, j'ai connu l'époque où il y avait des trains qui faisaient Marseille-Toulon ou Marseille-Aix jusqu'à minuit. On pouvait ainsi aller à l'Opéra ou au Théâtre, mais maintenant, il faut prendre sa voiture. On n'a plus rien. Il faut également des transports en commun gratuits, urbains et interurbains de proximité.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, nous en avons parlé.

L'intervenant.- Oui, mais comme je n'étais pas là, j'ai préféré évoquer tout cela.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Intervention.- Vous avez parlé des métaux et des terres rares, et il y en a partout, dans tous les téléphones et dans toutes les batteries. Il est d'ailleurs assez rigolo de mettre sur une mappemonde où se trouvent les terres rares et où se trouvent les armées occidentales. On comprend mieux pourquoi certaines armées sont en Afrique, etc.

Cela fait 50 ans que l'on travaille sur la pile à combustible et on n'arrive pas à la faire. Dans l'industrie spatiale, ils l'ont fait : « *Houston, on a un problème* », en 1972, c'est une pile à combustible qui a pété.

Quant à l'hydrogène, on sait le faire. L'hydrolyse de l'eau crée de l'oxygène et de l'hydrogène, mais on ne sait pas le faire à la demande, tel que cela est nécessaire dans une voiture.

Intervention.- J'ai une information contraire. C'est un peu ce que l'on veut nous expliquer en disant que ce n'est pas possible.

L'intervenant.- Je ne dis pas que ce n'est pas possible. Je dis simplement que lorsque l'on appuie sur l'accélérateur, on a besoin d'énergie tout de suite et cela, on ne sait pas le faire.

Intervention.- Si on veut mettre la recherche sur quelque chose que l'on souhaite voir aboutir, on trouve généralement une solution.

L'intervenant.- Pour le coup, je suis bien placé pour le savoir. L'alternative, c'est de mettre un réservoir à hydrogène dans le coffre de la voiture et c'est ce que fait BMW. Je peux vous garantir que je ne suis pas près d'acheter un tel véhicule : 300 bars, quand cela pète.. Il faut savoir que dans le bâtiment de l'université, il est interdit d'avoir une bouteille d'hydrogène. Si l'hydrogène explose, le bâtiment est rasé ! Ce n'est donc pas si facile.

Sur la pile à hydrogène, la pile à combustible, etc., on sait faire, mais de là à passer au grand public, ce n'est pas si facile, parce que derrière, il y a des normes de sécurité, etc.

Intervention.- La grosse difficulté, c'est surtout..

Mme PIRE-LECHALARD.- Ne faites pas une discussion entre vous, s'il vous plaît. Nous sommes là. Il y a encore quelques questions et je voudrais que l'on fasse ensuite une sorte de synthèse.

Une intervenante.- Je voudrais rebondir sur l'intervention de Monsieur. Il y a aujourd'hui sur le Var un schéma qui s'appelle le SCoT (Schéma de cohérence territoriale). Vous pouvez intervenir, participer à des commissions et aux réunions publiques. Cela permet d'avoir une globalité sur l'aménagement du territoire sur tout le Var, que ce soit urbain ou économique. Vous pouvez aller sur Internet et voir ce qui est préconisé pour les années à venir. Les Maires doivent s'engager à respecter quelques consignes de ces aménagements qui sont préconisés.

Nadège.- Je voudrais revenir sur les budgets alloués à la recherche, etc. Je travaille là-dedans et je sais que l'État investit énormément d'argent. Après, il est vrai qu'il faut peut-être le flécher différemment, parce qu'il y a de l'argent français et de l'argent européen. Il est vrai qu'il existe des lobbys. Il y a une multitude de choses. Après, je pense qu'il faut également s'appuyer sur des experts. Il y a eu beaucoup d'argent de donné et beaucoup de structures ont été créées, et parfois cela génère le fait que chaque structure veut essayer de faire quelque chose. Aujourd'hui, je pense qu'il faut faire des choix, mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'argent, parce qu'il y en a vraiment beaucoup. Après, il faut peut-être le flécher différemment.

Mme PIRE-LECHALARD.- Vous voulez parler des fonds européens ? Des subventions européennes ?

Nadège.- Non, juste les fonds français.

Intervention.- Non, c'est faux ! À un moment donné, il ne faut pas dire n'importe quoi. Le budget a diminué.

Nadège.- Monsieur, je ne dis pas que vous en avez beaucoup, mais par exemple, aujourd'hui, on parle du nouveau plan d'investissement de l'État sur l'Intelligence Artificielle, et beaucoup d'argent va être investi.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, dans certains domaines.

L'intervenant.- Qu'entendez-vous par beaucoup ?

Nadège.- Des centaines de millions d'euros. Je ne souhaite pas débattre là-dessus...

L'intervenant.- Si, justement, le débat est là. Qu'entendez-vous par beaucoup ? Si c'est pour dire qu'il y a 50 M€ d'investis, c'est sûr qu'au niveau de la commune de Saint-Cyr, c'est beaucoup, mais par rapport à la recherche, ce n'est pas beaucoup.

Nadège.- Non, ce ne sont pas 50 M€.

L'intervenant.- On le voit bien, il n'y a pas d'investissements de faits.

Nadège.- Monsieur, regardez les chiffres, ils sont publics. Ce ne sont pas 50 M€. Ce sont des centaines et des centaines et des centaines et des centaines de millions d'euros. Il y a énormément de programmes.

L'intervenant.- On le voit bien, il n'y a pas de résultats.

Nadège.- Il faut effectivement peut-être se pencher sur les résultats de certains programmes. Il faut peut-être en arrêter, en simplifier d'autres, etc. Il y a beaucoup de choses à faire là-dessus. Je disais justement qu'il fallait

mieux le flécher. Je ne dis pas qu'aujourd'hui la recherche est bien dotée. Je dis qu'il y a énormément d'argent.

L'intervenant.- S'il y en a énormément, c'est qu'elle est bien dotée.

Nadège.- Non. Je dis qu'il y a énormément d'aides.

L'intervenant.- L'argent est mal réparti, mais la recherche est donc suffisamment dotée ?

Nadège.- Cela me choque quand on dit qu'il n'y a pas d'argent dans la recherche, parce que je travaille dans la distribution de cet argent et je sais qu'il y en a.

L'intervenant.- Du coup, puisque vous travaillez là-dedans, combien d'argent y a-t-il ?

Nadège.- Il y a des choses que je ne dirai pas, mais après, il y a plein de sites publics où vous pouvez trouver cette information.

Je voudrais également aborder l'interaction avec les élus. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Monsieur. Les élus, quel que soit leur niveau, sont des personnes comme vous et moi, et ils ne sont donc pas compétents sur tout. On les élit sur des idées, des programmes, etc., mais après, pendant X années, il n'y a plus trop d'interactions. Peut-être faudrait-il avoir plus d'interactions quand il y a des problématiques. Il y a des experts dans tous les domaines. Je ne suis pas favorable au tirage au sort, parce que je pense que si l'on ne connaît pas le domaine, on peut toujours avoir un avis, mais ce ne sera pas un avis éclairé. En revanche, il y a des experts dans chaque domaine. Une personne élue peut être experte en urbanisme, mais elle ne sera pas forcément experte en écologie. Ces échanges permettraient aussi à la population de ne pas se dire qu'elle a voté une fois et que pendant X années de mandat elle n'existe plus. Ce n'est pas spécialement mon ressenti, mais je l'ai souvent entendu.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, c'est ce que vous disiez tout à l'heure.

Nadège.- Oui, voilà, c'est une proposition. Il faudrait plus d'interactions. On le voit bien ce soir, il y a des personnes qui sont expertes en chimie, alors que moi je n'y comprends rien. Je peux avoir un avis là-dessus, mais il ne sera pas aussi éclairé que le leur. Ces personnes expertes pourraient échanger avec les personnes que l'on a élues pour que ces dernières aient également un avis plus éclairé.

Il y a une autre chose qui pourrait se faire, qui est dans l'air du temps, mais qui n'est pas encore bien faite. La dame qui est à côté de moi a la chance de travailler sur place, mais beaucoup de personnes n'ont pas

cette chance et doivent aller dans les grandes métropoles. On pourrait peut-être généraliser le télétravail, mais pas forcément à la maison - parce que cela peut couper de toute sociabilisation -, mais dans des espèces de lieux de type « coworking », comme cela se fait dans les entreprises. C'est peut-être une idée à creuser.

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord, merci.

Une intervenante.- Je voudrais rebondir sur l'interaction avec les élus. Un Maire est élu pour 6 ans et un Député pour 5 ans. Pour les intercommunalités, je ne sais pas trop ce qu'il en est. On leur donne donc un blanc-seing pour ce nombre d'années. Je pense qu'un élu devrait être vérifié. On devrait savoir quelles sont les actions qu'il va entamer, mais on ne les sait pas.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, c'est un souhait de transparence.

L'intervenante.- On fait des travaux ici, on fait des travaux là, il y a 1 000 logements qui sont construits là-bas, mais en fait, on ne sait tout cela qu'une fois que c'est bien entamé. On ne le sait pas par avance, sauf pour les personnes qui sont en Mairie. Le quidam n'est pas au courant. Je pense qu'il devrait donc y avoir une information par rapport aux électeurs...

Mme PIRE-LECHALARD.- J'ai noté le « *contrôle* ». Cela vous va-t-il ?

L'intervenante.- Oui. Il devrait y avoir une réunion régulière, tous les mois, tous les deux mois ou tous les trois mois, avec les citoyens. Il y a un budget, et ce budget, c'est nos impôts. Les élus ne sont que nos représentants et, finalement, ils doivent aller vers la majorité des gens. On réclame ici des pistes cyclables, mais je crois que l'on peut se brosser, parce que l'on ne les aura jamais. C'est pourtant normal d'avoir des pistes cyclables maintenant, mais on n'en a pas. Cela est une petite chose, mais on a aussi parlé des déchets, des transports, etc. Il faut que l'on soit au courant.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, c'est la transparence.

L'intervenante.- Oui, notez aussi « *échanges* » et « *suivis réguliers avec la population* ».

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord, c'est noté.

Intervention.- Pour mon cas, je voudrais parler du principe de non-régression en matière d'environnement dans la constitution française, parce qu'au final, on avance d'un pas et on recule de deux. On vote des lois qui sont ensuite repoussées d'un an, de 2 ans, de 3 ans, de 5 ans. On a un plan de production énergétique qui a été repoussé de 5 ans,

de 10 ans. On a une loi sur le plastique qui ne sera appliquée qu'un an plus tard, même si on sait très bien qu'ils vont réattaquer et qu'ils vont continuer à la repousser. Il y a également eu d'autres choses récemment : le glyphosate. C'était quand même une des promesses, mais d'un claquement de doigts dans une conférence, où nous a dit que le glyphosate ne serait pas interdit. Ce n'est pas grave, ce n'est pas comme si cela était cancérigène. Il faudrait donc que l'on arrive à ce que les lois soient appliquées.

Il y a un problème de démocratie, mais ce sera un autre débat. Il faudrait déjà que l'environnement soit une part centrale dans la loi et au sein du Gouvernement. Il ne devrait pas y avoir un ministère de l'Environnement. L'Environnement devrait être partout, puisqu'il touche à tous les sujets. Même en matière sociale, il a un impact gigantesque.

Mme PIRE-LECHALARD.- Pas de régression sur les lois ? Est-ce bien cela ?

L'intervenant.- Oui, c'est le principe de non-régression.

Deuxième chose : en tant que consommateurs, on vote à chaque fois que l'on achète. Si on achète auprès d'un agriculteur qui produit en bio, surtout localement, on le soutient, on l'aide, plutôt que d'aller chez Carrefour où les tomates viennent de Chine. Le problème, ce n'est pas qu'elles viennent de Chine, c'est simplement qu'elles ont parcouru 8 000 km, que l'impact en termes de carbone est gigantesque et qu'elles ont été produites par des gens qui sont exploités. On peut aussi acheter du « zéro déchet ». À Saint-Cyr, on a la chance d'avoir une boutique qui vend du vrac. Le mec est super sympa, il achète local et c'est bien.

Intervention.- Il est juste en face du McDo.

L'intervenant.- Oui, c'est assez drôle d'ailleurs. On peut aussi composter chez soi. Il faut savoir que, dans nos poubelles, il y a un tiers de déchets organiques. On peut aussi choisir notre fournisseur d'énergie. Je vais citer Enercoop, mais il y en a d'autres. On n'est pas obligé d'acheter l'énergie nucléaire d'EDF. Il y a plein de solutions, mais il ne faut pas toujours attendre qu'elles descendent. On peut être acteur et faire bouger les choses. C'est ce que je voulais dire.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci.

Une intervenante.- Bonsoir. Je suis Gilet Jaune, Saint-Cyrienne. Je voudrais poser une question aux paysans. Vous parlez d'écologie, etc., et c'est super bien, comme on a des coopératives à Saint-Cyr, pourquoi les paysans ne s'y regroupent-ils pas pour vendre en masse les aliments aux

Saint-Cyriens ? Nous ne pouvons pas acheter bio, parce que nous n'en avons pas les moyens. On a un *truc* formidable à Saint-Cyr, on a tout. On a les paysans en face, on a tout.

Une intervenante.- Vous avez l'AMAP.

L'intervenante.- Il n'y a pas de coopérative à Saint-Cyr.

Une intervenante.- Il y a une coopérative en face du collège. Avant, c'était une coopérative agricole et elle peut très bien servir pour les aliments.

L'intervenante.- Non, c'était une coopérative vinicole, mais elle est fermée.

Une intervenante.- Oui, mais pourquoi ne pas la rouvrir ?

Une intervenante.- Vous avez l'AMAP qui fait un circuit court.

Une intervenante.- L'AMAP qui fait un circuit court n'est jamais venue à mes oreilles. Il serait bien de savoir tout ce qui existe à Saint-Cyr, parce que l'on en a besoin. On a besoin de se nourrir. Il y a plein de choses que l'on fait pour l'écologie, mais par exemple, dans les anciens HLM de Saint-Cyr, les chaudières datent d'il y a 20 ans et on ne nous les change pas. On nous dit : « *Excusez-nous, mais on ne peut pas faire le nécessaire* ». Pourtant, pour l'écologie, ce serait bien.

Une intervenante.- Oui.

Une intervenante.- Je sais qu'il y a des élus dans la salle et que cela va être rapporté, mais il n'y a pas de souci. On peut faire beaucoup de choses ensemble, même en n'étant pas... On est tous citoyens et on n'a qu'un bail. On ne sait pas de combien de temps, mais après, ce seront nos enfants qui l'auront. On ne sait pas non plus pendant combien de temps ils l'auront. Merci.

Mme PIRE-LECHALARD.- Merci. Je note donc : « *HLM / changer les chaudières* ».

Intervention.- Je voudrais reprendre les trois niveaux cités par l'interlocuteur précédent : la ville, la région et le national. Il a oublié le plus important : l'international. Dans notre monde globalisé d'aujourd'hui, l'international intervient énormément. 85 % des marchandises sont transportées par voies maritimes en international. La difficulté du monde international, c'est que 195 pays doivent se mettre d'accord, ce qui n'est pas très facile. S'il y a une proposition à faire, c'est de demander à ce que le Gouvernement fasse beaucoup plus d'efforts dans les instances internationales qu'il ne le fait actuellement. La France est probablement trop forte au niveau de la diplomatie

bilatérale, mais elle est certainement beaucoup plus absente dans la diplomatie multilatérale qui est pourtant la clé de beaucoup de problèmes que l'on rencontre.

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord.

Intervention.- Je vais revenir sur la pollution liée au transport maritime, qui est beaucoup moins importante qu'on le dit et qui fait actuellement énormément de progrès. C'est probablement un domaine où, sur le plan international, la France et l'Europe interviennent de manière efficace. Les conventions internationales qui ont été récemment adoptées imposent une diminution drastique des pollutions par les navires.

Laura.- Bonsoir. Je regrette d'avoir loupé le début de ce débat, parce que je suis très contente de vivre ce moment de démocratie. Je viens de donner un cours à des étudiants sur la transition écologique et sur l'économie circulaire, ce qui m'a donc bien chauffée avant d'arriver. Concernant ce moment de démocratie, nous allons avoir dans peu de temps les élections municipales et je trouverais précieux que l'on puisse avoir, au niveau de la commune, des forums ouverts, comme cela a pu se faire à d'autres occasions organisées par des associations et certains partis politiques. Cela permettrait aux citoyens de se réunir et de dire quels sont les sujets qu'ils ont envie de voir traiter sur leur commune. Du coup, les candidats pourraient se positionner sur ces sujets. Il y a parfois des sujets qui passent à la trappe et qui ne sont traités par aucun des candidats, alors qu'ils sont précieux. Il serait donc chouette de se réunir.

Mon autre remarque concerne le budget participatif. Des villes, comme Paris par exemple, vont avoir un budget et une part de ce budget... On élit des personnes pour qu'elles prennent des décisions, qu'elles soient capables de les organiser et de les trancher, mais il n'empêche qu'il pourrait y avoir une part (5 %, 10 % ou peut-être même 50 %, en fonction de la taille de la commune) réservée aux votes des citoyens sur les sujets qui les intéressent. Ce sont des solutions qui ne sont pas hyper compliquées à mettre en place.

Par rapport à la pollution marine, j'ai loupé la conversation de tout à l'heure, mais je suis quand même impressionnée par cette magnifique baie dans laquelle nous évoluons et par le fait que l'on n'ait pas forcément la possibilité de se manifester par rapport à ces énormes bateaux qui ne se posent pas très loin et qui peuvent avoir des émissions sacrément impressionnantes. De plus, sachant que nous sommes juste à côté du début du parc des calanques, cela me choque un peu.

Comme vous le pouvez le voir, dans deux mois, nous ne serons plus deux, mais trois, ce sont donc d'autant plus des sujets qui nous intéressent. Merci.

Béatrice.- Je vais rebondir sur les deux problématiques soulevées par les personnes qui sont intervenues derrière moi. Vous avez accès aux Conseils municipaux, parce que ce sont des réunions qui sont publiques. De ce fait, si vous souhaitez être informés de ce qui va être voté, vous pouvez assister aux Conseils municipaux. Les délibérations qui sont votées sont mises sur le site de la Mairie. Je suis aujourd'hui élue de l'opposition, mais je peux quand même dire que le site de la Mairie est bien fait. Vous avez accès à énormément d'informations sur les décisions qui sont prises et sur pas mal de sujets.

Au niveau du circuit court qui est mis en place par l'AMAP, vous avez aujourd'hui la possibilité d'acheter beaucoup de choses en circuit court (fruits, légumes, miel, poisson, viande, etc.). Il y a des tas de choses qui sont accessibles chez des producteurs locaux. Regardez sur Internet, vous avez l'AMAP de Saint-Cyr qui fonctionne énormément.

Je vais finir par la dernière intervention de la dame qui vient d'intervenir. Oui, certains forums existent déjà, parce que certaines listes sont déjà en place pour les prochaines municipales. Des cafés dating sont mis en place tous les samedis matin par plusieurs groupes. Vous pouvez y aller pour intervenir et pour discuter des problématiques que vous avez, afin d'émettre des propositions et des solutions pérennes.

Une intervenante.- Ces informations se trouvent où ?

Béatrice.- Il faut aller les chercher. La Mairie fait beaucoup de choses, mais il faut effectivement aller chercher ces informations. Vous avez tous plus ou moins Internet et beaucoup de choses sont mises sur le site de la Mairie. Après, il faut aller y piocher.

L'intervenante.- Quels sont les mots-clés pour trouver ces informations ?

Béatrice.- Allez sur les groupements de Facebook. Allez également sur le site de la Mairie de Saint-Cyr. Vous y trouverez pas mal d'informations. Bien sûr, la Mairie ne va pas donner des informations sur ses opposants. Il faut donc aller les chercher.

L'intervenante.- Bien sûr.

Béatrice.- Après, sur le site de la Mairie, vous avez aussi accès à la parution des groupes de l'opposition. Vous avez tout cela.

L'intervenante.- Merci.

Une intervenante.- Pour ce qui est des Conseils municipaux, je ne sais pas si cela a changé, mais l'année dernière, ils se tenaient dans une toute petite salle dans laquelle il était très difficile d'entrer.

Béatrice.- C'est toujours le cas, mais vous pouvez quand même y aller.

L'intervenante.- Lorsque j'y suis allée, j'ai dû m'installer au cinquième ou au sixième rang, et je n'entendais rien du tout.

Béatrice.- Il faut y aller.

L'intervenante.- J'ai souhaité y entrer, mais ce n'était pas possible, parce qu'il y avait trop de monde et que la salle était trop petite. De plus, j'avais eu beaucoup de mal à trouver la date. Elle n'avait pas été publiée très à l'avance.

Une intervenante.- De plus, en Conseil municipal, le public n'a pas le droit à la parole.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, le public écoute.

Une intervenante.- Cela ne répond donc pas vraiment à la question sur les forums.

Intervention.- Je voudrais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur sur le fait qu'il n'y a pas beaucoup de contentieux concernant les vices cachés. Je voudrais démentir cette affirmation. Je suis en contentieux immobiliers et je peux vous dire qu'il y a plein de contentieux et de référés que l'on peut intenter contre les constructeurs.

Je voudrais aussi revenir sur le comportement. On a parlé du comportement individuel, mais je pense que le comportement de la collectivité est aussi important. Quand on se balade sur les plages de Saint-Cyr, l'été, à 19 h, c'est un désastre d'y trouver autant de déchets. La Mairie met des moyens en œuvre en employant des personnes pour aller les ramasser, mais en sa qualité de police, je pense qu'il y a là des efforts à faire. J'interviens dans une association en droit de l'environnement et de l'écologie, et on vient de porter responsable la Mairie de Cassis en faisant une mesure d'impact des déchets qui est considérable.

Mme PIRE-LECHALARD.- D'accord, je l'ai noté, merci.

Intervention.- J'ai une petite précision. J'ai eu des échos de ce qui se passe à la Mairie et, comme dans beaucoup d'endroits, quand quelqu'un a le pouvoir, c'est «

cause toujours, tu m'intéresses. Je décide dans mon coin, tu parles, mais je fais ce que je veux ». J'entends des solutions locales que chacun pourrait prendre, ce qui est très bien, mais dans le cadre de ces débats, je pense qu'il faudrait prendre un peu de hauteur. Pour moi, ce qui est important, c'est le suivi et le contrôle, afin de ne pas laisser faire les choses. Il faudrait que, sur des points clés, des choses soient votées. C'est très compliqué.

Après, c'est vrai que lorsque l'on voit la plage de Saint-Cyr, avec les poubelles qui ne sont pas vidées après le repas de midi, avec les chiens qui se baladent..

Intervention.- Je ne suis pas d'accord avec vous, Monsieur. Je vis sur Saint-Cyr, j'y passe 12 heures par jour et je ne suis pas d'accord avec vous.

L'intervenant.- L'été, on voit les poubelles qui débordent.

Intervention.- Moi, je vois les jeunes qui sont employés par la Mairie et qui vident les poubelles quatre fois par jour.

L'intervenant.- Moi, je vois les poubelles qui débordent.

Intervention.- Je ne suis pas de l'équipe municipale, mais je vis sur Saint-Cyr.

L'intervenant.- Écoutez, vous avez raison, je ne vais pas discuter.

Intervention.- On ne peut pas dire tout et n'importe quoi.

L'intervenant.- Quand on voit les chiens qui se promènent sur la plage..

Intervention.- Que doit-on faire ? Mettre des bouchons aux chiens ? Il faut arrêter.

Intervention.- Les chiens sont interdits.

Intervention.- Oui, ils sont interdits, mais on les voit sur la plage.

Intervention.- Comment doit-on faire ? Si on met plus de policiers municipaux, on va dire qu'il y a trop de fonctionnaires.

Intervention.- Il y a des choses qui me choquent et j'en ai déjà parlé à l'opposition : les projecteurs des tennis qui sont allumés jusqu'à 21h30 le soir, en plein hiver, en plein mistral, quand il pleut, etc. Il y a des économies à faire là-dessus.

Intervention.- L'acte responsable, c'est de ramasser quand son chien fait ses besoins. Vous avez des

sachets à disposition. Soit on met un coup de pied au cul du chien, soit on met un coup de pied au cul du maître, mais à un moment donné, on ne peut pas tout faire.

Intervention.- Je n'ai pas mis en accusation, Monsieur.

Intervention.- Si, puisque vous dites que la commune... Ce n'est pas vrai ! Vous avez 25 jeunes qui, tous les jours, nettoient la plage.

Intervention.- Oui, je vois les poubelles pleines sur la plage après le repas du midi.

Intervention.- On ne peut pas faire en sorte que les Marseillais ne viennent pas à Saint-Cyr.

Intervention.- Je reviens sur l'essentiel : ne pas donner un blanc-seing aux décideurs.

Intervention.- Après, je suis d'accord avec vous, la plage est sale, mais je pense que les Saint-Cyriens ici présents sont tous conscients... Je pense que s'ils voient que la poubelle est pleine, ils mettront leurs déchets dans leur voiture pour les jeter dans une autre poubelle.

Intervention.- Il n'y en a pas beaucoup.

Intervention.- Je parle des Saint-Cyriens.

Une intervenante.- Non, il faut arrêter de mettre la faute sur les autres. J'ai participé à des journées de ramassage de déchets dans les rues, j'ai fait toute la zone des Lecques, et je suis désolée, mais en plein hiver, ce ne sont pas des déchets qui sont déposés par les touristes. Ce sont nos déchets.

Intervention.- Oui, il y a des gens qui sont mal intentionnés, je suis d'accord avec vous, mais si nous sommes là ce soir, c'est que nous souhaitons faire quelque chose et que nous voulons être responsables. Pas plus tard que la semaine dernière, j'étais aux Lecques et j'ai vu des jeunes - que je n'ai pas eu le temps d'attraper - laisser leur McDo par terre. Que pouvons-nous faire contre cela ?

L'intervenante.- On ramasse le *truc* et on le leur redonne pour qu'ils le jettent dans une poubelle.

Intervention.- On doit tous être responsables, mais je pense qu'il n'est pas toujours évident d'être patient. C'est cela qui me pose problème aujourd'hui.

Mme PIRE-LECHALARD.- Quelle est la solution ?

Intervention.- Je ne sais pas.

Mme PIRE-LECHALARD.- Comme vous le dites, on ne peut pas tout empêcher. C'est impossible. Comment pouvons-nous faire ?

Intervention.- Il y a des amendes.

Une intervenante.- Oui, il y a des amendes. La loi existe. C'est 68 € d'amende.

Mme PIRE-LECHALARD.- Oui, mais il faut beaucoup de policiers pour surveiller et regarder. C'est cela le problème.

Intervention.- Je vais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur. On parle de la nouvelle génération, mais apparemment, la transition écologique n'intéresse pas beaucoup la nouvelle génération, parce qu'il y a ce soir beaucoup de cheveux gris et pas beaucoup de jeunes.

Intervention.- Il y a beaucoup de cheveux gris à Saint-Cyr.

Intervention.- On est bien d'accord, vous n'êtes pas pléthore.

Intervention.- Je n'ai pas de cheveux gris et je ne suis pas en majorité dans Saint-Cyr.

Intervention.- Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Madame sur le professionnalisme. Dans les années 70, des gens que je connais bien sont allés voir le Gouvernement pour lui dire « *Attention, vous allez dans un mur avec le diesel* ». C'était des professionnels, c'était des gens qui travaillaient dans le métier et qui sont allés voir les ministres -dont la plupart était naturellement des énarques- pour leur dire « *Attention, avec le diesel, vous allez dans le mur. Avec les connaissances que nous avons actuellement, nous savons qu'il y a des particules fines qui vont se développer et il va y avoir des problèmes* ». Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à l'époque, les Américains nous achetaient nos surplus d'essence. Dans un baril de pétrole, il y a une quantité de gaz, une quantité de kérosène, une quantité de diesel et une quantité d'essence. On ne peut pas fabriquer plus de diesel qu'il n'y en a dans un baril de pétrole. Or, comme il fallait beaucoup de diesel, on en a fabriqué, mais en même temps, on fabriquait donc de l'essence.

À l'époque, les Américains nous achetaient notre essence, parce qu'ils avaient de grosses voitures, etc. Puis, les Américains ont découvert le gaz de schiste. Attention, je ne dis pas que c'est la panacée, ne revenons pas là-dessus. Je connais bien le sujet, je pourrais vous en parler, mais ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui. Ils ont également compris que les sources pétrolières n'étaient pas inépuisables et ils ont donc décidé de faire des voitures qui consomment beaucoup moins. Comme ils ont arrêté de nous acheter notre essence, il a bien fallu l'écouler. C'est donc pour cela que, depuis quelques années, on favorise l'essence qui consomme beaucoup plus et qui, de ce fait, rapporte beaucoup plus au

Gouvernement. La raison est là. C'est uniquement économique. Cela n'a rien à voir avec l'écologie et, en plus, on fait payer les gens.

Intervention.- Autre petite chose qui n'est pas dite avec le Linky : j'ai des informations qui sont assez sûres et, dans le Linky, une partie de la taxation de l'électricité serait pour la recherche sur les voitures électriques. Ce serait une des explications, mais aucun des élus ne nous l'évoque. Les dés sont pipés. C'est pour cela qu'il faut de la transparence, du contrôle, de suivi, parce que l'on nous raconte tout ce que l'on veut. On est tous experts dans quelque chose, mais on nous fait creuser dans une direction, alors que si l'on creusait dans un autre, on pourrait trouver autre chose pour comparer les avantages et les inconvénients.

Mme PIRE-LECHALARD.- Très bien, c'est noté.

Intervention.- Je vais rebondir sur le côté « cheveux gris ». Je pense qu'ils sont majoritairement représentés ce soir, parce que c'est aussi la représentation de la ville. Je ne me sens pas forcément en majorité à Saint-Cyr. Après, peut-être est-ce aussi plus facile à partir d'un certain âge, surtout quand on est à la retraite, de venir participer à un débat. Cela n'explique pas tout, mais je pense que cela l'explique en partie. Je sens que la nouvelle génération est quand même pas mal impliquée par rapport à ses responsabilités. J'ai 40 ans et j'ai toujours entendu parler de ces problèmes. Pourtant, on a attendu que je sois majeur ou en activité pour s'en occuper. Je pense que ces problèmes auraient également pu être abordés au moment où je suis né. Il en est de même pour la dette, pour le chômage, etc. La nouvelle génération est quand même pas mal impliquée par rapport au peu de responsabilités qu'elle a sur ce qu'elle récupère.

Après, par rapport aux solutions, on parlait tout à l'heure des chiens sur la plage, du McDo qui se retrouve par terre, etc. Alors, oui, on ne pourra peut-être pas tous les verbaliser, mais si on en verbalise un avec une amende à 68 € (plus le prix de son McDo), je pense que son McDo va lui rester en travers de la gorge. Après, il ira peut-être au magasin bio qui est en face, cela lui coûtera moins cher. Quant au problème des poubelles, je ne sais pas comment vous faites chez vous, mais pour moi, c'est simple. Si la poubelle, en la vidant 4 fois par jour, est toujours pleine, je vais la vider 5 ou 6 fois. S'il faut que j'aïlle plusieurs fois aux toilettes, j'irai plusieurs fois. S'il faut vider 10 fois les poubelles, on les videra 10 fois. Il faudra trouver des solutions. Si on les laisse pleines et que tout va par terre, il faudra de toute façon nettoyer à un moment ou à un autre. Si ce n'est pas sur la plage, ce sera dans la mer,

dans un autre pays, etc. De toute façon, comme on le disait tout à l'heure, on est tous sur la même planète. Quoi qu'il arrive, il faudra nettoyer à un moment donné. De ce fait, autant le faire de suite.

Après, si on commence à tous penser à notre petite échelle, à l'échelle de Saint-Cyr, il est certain que l'on va s'occuper du littoral, etc., mais le principal... On a parlé de l'air et, pour moi, il est évident que c'est le premier des problèmes, parce sans eau, sans nourriture, sans air, combien de temps tenez-vous ? Automatiquement, certains problèmes sont des priorités. On pense ici que l'air est pur, alors qu'il ne l'est peut-être pas à Saint-Cyr et que l'on va avoir des surprises, mais oui, il y a des priorités. S'il faut vider 10 fois les poubelles, on les videra 10 fois.

Intervention.- Au sujet des poubelles..

L'intervenant.- Ce n'était pas contre vous.

Intervention.- Je sais et je n'ai aucun problème avec cela. Lorsque vous allez dans un stade de foot ou de rugby, vous avez entre 40 000 et 50 000 personnes. Regardez l'état du stade après un match et vous comprendrez qui sont les gens qui y étaient. Sommes-nous d'accord ?

L'intervenant.- Oui.

Intervention.- Ils boivent des bières et laissent les gobelets. Combien de personnes les ramènent ? À la plage de Saint-Cyr, c'est pareil. Quand vous avez des pics à 60 000 personnes, vous pouvez avoir 25 gamins de 18 ans qui ramassent les poubelles.. Le soir à 19h30, que voulez-vous y faire ? Vous allez faire ramasser les déchets, mais il y aura encore des gens qui, jusqu'à 22h..

Une intervenante.- Il faut embaucher.

Intervention.- On mettra des personnes jusqu'à 22h. Avec des amendes à 250 €, on va vite les financer.

Intervention.- Vous avez des milliers de personnes qui laissent leurs détritrus.

Intervention.- S'il y a des personnes qui laissent leurs détritrus, on sait où les trouver et on sait comment financer les personnes qui les verbalisent.

Intervention.- Si l'on arrivait à faire comprendre aux gens qu'ici, c'est le paradis..

Une intervenante.- Ce n'est pas vrai.

Intervention.- Peut-être qu'un bon 4 X 3 qui indiquerait « Ici, c'est le paradis, laissez-le comme il est »..

Intervention.- Pourquoi irions-nous embêter tout le monde avec un 4 X 3, alors qu'il suffirait de faire payer les pollueurs-payeurs ? Si cela doit être une amende à 250 € pour financer l'agent qui va travailler toute la journée, tant pis.

Intervention.- Je pense que ce sera plus onéreux que d'essayer d'éduquer les gens.

Intervention.- Je ne le pense pas. C'est comme l'évasion fiscale. Si on veut vraiment l'éviter, il faut mettre davantage de personnel public dessus pour aller chercher l'argent. Les choses s'autofinancent.

Intervention.- Je suis entièrement d'accord avec le fait que la plage est sale le dimanche soir.

Intervention.- La personne qui sera là pour contrôler les papiers par terre pourra aussi contrôler les mégots, les chiens, etc.

Intervention.- Si on fait cela, on peut déjà commencer à construire des prisons.

Intervention.- Non, « construire des prisons », c'est une erreur, parce que cela va coûter de l'argent. Là, il faut en rapporter.

Intervention.- J'entends ce que vous dites, mais ce que je veux dire par là, c'est que de condamner par des amendes... Je pense que c'est mieux d'éduquer. C'est mon point de vue.

Intervention.- Je pense qu'il y a différentes solutions. Il y a, d'une part, l'éducation et, d'autre part, la répression.

Intervention.- Je ne perds pas espoir.

Intervention.- On peut condamner les personnes à faire des travaux d'intérêt général.

Intervention.- Oui, par exemple. Cela reste une forme d'amende.

Une intervenante.- Les amendes ne sont jamais appliquées.

Intervention.- C'est peut-être le problème.

Mme PIRE-LECHALARD.- Il faut beaucoup de personnel pour pouvoir...

Intervention.- Après, si elles sont appliquées, il va falloir que l'on soit tous d'accord, parce que cela va être sur les papiers jetés, mais aussi sur les stationnements anarchiques, etc. Cela va concerner tout le monde. Les gens veulent que les choses changent, mais sont-ils prêts à changer eux-mêmes ? C'est la question.

Une intervenante.- Il manque quand même pas mal d'infrastructures à Saint-Cyr. On est, par exemple, la seule ville à ne pas avoir de contenants pour recevoir les mégots. Les gens ne respectent peut-être pas, mais il faut aussi leur donner les moyens de respecter. Quand vous faites 50 mètres sans trouver la moindre poubelle publique, je suis désolée, mais à un moment donné, je comprends que la personne le jette par terre. Attention, j'ai dit que je le comprenais, pas que je l'excusais. Aujourd'hui, si vous regardez sur la ville, il manque énormément d'infrastructures pour pouvoir recevoir ce genre de choses.

Intervention.- Tous les 50 mètres, c'est de l'assistanat.

Une intervenante.- Concernant cette histoire d'amende à 68 €, il y a vraiment une loi qui l'autorise. On est donc vraiment sûr de l'adaptation.

Intervention.- Bien sûr.

L'intervenante.- Après, je suis d'accord pour dire qu'il ne faut pas faire que de la répression. Il est évident qu'il faut aussi de l'éducation. Après, je pense que même s'il n'y a pas en permanence des agents qui tournent de partout, en mode « *Big Brother* », etc., le simple fait de savoir que des amendes sont mises à Saint-Cyr en cas de déchets sur la voie publique... Si des agents municipaux chopent deux personnes sur l'année, cela va vite faire « radio moquette » et tout le monde va commencer à faire attention.

Intervention.- Ou alors, faire des annonces au micro toutes les dix minutes.

L'intervenante.- Cela ne fonctionnera pas. Les jeunes s'en fichent. Quand il y a la « racaille » de Marseille qui arrive...

Intervention.- Il n'y a pas que des « racailles » à Marseille.

Une intervenante.- A propos du tri des déchets, dans le Var, on récupère très peu. On récupère simplement les journaux, les prospectus et les bouteilles en plastique, alors que dans d'autres départements, on récupère les emballages, les boîtes métalliques, etc. Ici, on récupère aussi le verre, mais ceci dit, comme il y a très peu de récupérateurs dans la ville, de nombreuses personnes jettent encore leur verre dans les poubelles. Il y a donc un problème qui ne dépend pas des particuliers.

Intervention.- Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Kierra.- Bonsoir. J'habite Saint-Cyr depuis 5 ans, à la Madrague, magnifique coin, apparemment paradisiaque, si on oublie les odeurs qui, cette année, ont été très nuisibles aux vacanciers et aux riverains. Ce sont toujours les mêmes problèmes de canalisations depuis des années. Au niveau des collectes de déchets, j'habite un lotissement (Les Aigues Marines) et je suis une personne qui se lève tôt le matin et qui voit plein de choses. Je notamment vu les éboueurs prendre les trois containers et les mettre dans la même benne. C'est une réalité et c'est quelque chose qu'il faudrait contrôler, parce que c'est anormal.

Je ramasse des déchets sur La Ciotat, à la plage de Mugel, etc. Ce sont des déchets que les personnes jettent en mer, comme au sol. Nous sommes aussi dans une région où il y a du vent et, de ce fait, certains déchets volent, mais on ne peut pas lutter contre cela. Il y aura toujours des déchets. Après, quand on va se balader et que l'on est une personne responsable qui aime son environnement, on peut prendre un sac à dos et ramasser tous les déchets que l'on trouve sur son chemin. Ce sont des choses simples à faire au quotidien.

Au niveau des mégots, c'est pareil. En pleine saison, on donne de petites boîtes aux touristes. Au niveau des chiens, je comprends tout à fait les nuisances que cela implique. L'urine est là. Quand j'y allais avec mes enfants qui étaient petits et que je ne savais pas que les chiens y urinaient... J'étais bête, je pensais que c'était le paradis, mais c'était du pipo. Il y a énormément de bactéries dans les plages de notre beau littoral. À La Ciotat, il y a des gens qui attrapent la gale. Arrêtez donc de croire que l'on est au paradis, parce que c'est faux.

Intervention.- Vous n'êtes pas allée en enfer, alors.

Kierra.- Comment ?

L'intervenant.- Je peux vous dire qu'il y a des endroits bien plus pollués qu'ici.

Kierra.- Oui, c'est certain, mais là, on parle au niveau local.

L'intervenant.- Venez aux oursins avec moi demain après-midi. Vous verrez que nous sommes au paradis et qu'il faut tout faire pour le conserver.

Kierra.- Je sais, puisque je vais plonger un peu aussi. Je cours très tôt le matin et je vois ces jeunes qui ramassent les déchets. Ce sont les jeunes qui respectent et qui ramassent bien chaque petit papier. En revanche, j'ai vu un agent d'un certain âge - et j'ai appelé la Mairie pour l'en informer - jeter les mégots directement dans l'eau. J'ai prévenu la Mairie du comportement de cet agent.

Après, concernant les gens qui laissent leur McDo, il suffit de prendre le paquet et de le mettre dans leur voiture. On peut aussi le prendre avec nous, parce que sinon, on sait qu'il va partir dans la mer. En fait, c'est comment on voit les choses dans sa vie et qu'est-ce qu'on veut faire pour cette planète. C'est individuel. Quand je vais faire les calanques, je vois des tas et des tas de mouchoirs. Je suis dernièrement allée dans les calanques de La Ciotat et j'ai pris des photos tellement c'était hallucinant. Il y avait des papiers de partout. Les femmes qui randonnent n'ont pas compris qu'elles pouvaient prendre un petit sachet avec leurs petits mouchoirs dans leur sac de randonnée. Ce sont des choses que l'on voit au quotidien quand on fait de la randonnée.

Beaucoup de gens se plaignent de la saleté des calanques. Je suis également descendue tout en bas et j'ai vu les déchets qui avaient été jetés du haut, etc.

Intervention.- Je pense que si nous sommes ici ce soir, c'est parce que nous sommes tous sensibles à cela.

Kierra.- Justement, c'est l'occasion de... J'ai simplement expliqué ce que j'ai pu voir et la bêtise humaine dans tout son art. Maintenant, c'est à nous, en tant qu'individus lambda, de faire le nécessaire pour changer les choses. On sera ainsi les plus heureux.

Nadège.- Je suis d'accord. Au moins, vous, vous avez trois containers différents, même si les éboueurs ramassent les trois en même temps, alors que moi, dans mon quartier à Saint-Cyr, je n'ai qu'une seule poubelle.

Une intervenante.- Nous, nous n'en avons pas du tout.

Nadège.- C'est dommage, sachant qu'il y a des villes (telle que Carnon dans l'Hérault) qui, depuis plus de 20 ans, ont mis en place le tri sélectif pour les maisons individuelles. C'est bien de sensibiliser les gens, mais il faudrait aussi leur faciliter les choses. Nous devons trier et la collectivité doit nous permettre de le faire correctement. Après, il y a aussi le recyclage en lui-même, parce que si, derrière, il s'agit de tout mettre dans des décharges sauvages... Il faut que cela finisse dans des endroits vraiment appropriés.

Jean-Paul.- C'est très bien, on discute et on a un droit de parole que l'on n'a pas forcément dans les Conseils municipaux ou dans l'agglomération. J'y ai assisté, avec une trentaine d'artisans, quand les déchetteries ont été fermées aux professionnels. Cela a impliqué une pollution énorme, mais nos élus ne nous ont pas écoutés. Je voulais simplement dire cela. Discuter, c'est bien, mais il faut pouvoir agir. Si on ne nous écoute pas, cela ne sert à rien.

Mme PIRE-LECHALARD.- Vous proposez donc de rouvrir les déchetteries aux professionnels ?

Jean-Paul.- Oui.

Une intervenante.- Oui, parce qu'après, cela entraîne des décharges sauvages.

Mme PIRE-LECHALARD.- C'est vrai.

Je ne vais pas pouvoir faire une synthèse de tout ce que l'on a dit ce soir, mais j'ai noté tout ce que vous avez dit. Le sténotypiste a noté encore plus précisément tout ce que vous avez dit. Pour clôturer cette soirée, je vous remercie tous d'être venus et d'avoir participé, parce que cela montre, comme on l'a dit tout à l'heure, qu'il y a des personnes qui ont envie que les choses changent et évoluent. Je dirai qu'il y a eu des éléments sur l'aspect mondial, mais aussi local. Il y a eu des éléments sur la fiscalité et sur comment financer tout cela. Je pense que l'on peut aller plus loin, mais on pourra le faire lors du débat sur la fiscalité. Il faut pouvoir financer tout cela. C'est bien d'avoir du personnel pour mettre des amendes, mais il faut le financer. Vous avez donné des tas de solutions contre la pollution de l'air. On a également beaucoup parlé des déchets. La recherche a été un sujet de débats. On a aussi parlé de l'énergie et des transports. Voilà tout ce que l'on a dit pour répondre à la première question. On a répondu à tout le questionnaire. Toutes les réponses et les réflexions que vous avez données correspondent à ce fameux questionnaire.

Je vous remercie, et bravo pour cette discussion que j'ai beaucoup appréciée. Je vous souhaite une bonne soirée.

(Applaudissements)

Fin du débat à 20 heures 40.